

n° 775 - 4 F  
DU 23 FEV. AU 1<sup>er</sup> MARS 1978  
nouvelle édition  
HEBDOMADAIRE  
DU PARTI  
SOCIALISTE  
UNIFIÉ  
**PSU**

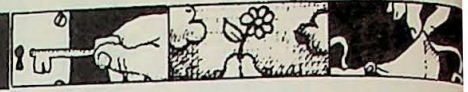
# tribune socialiste

QUE FAIRE DE  
NOS INSTITUTIONS ?



**écologie  
le minimum  
vital**

**70 PROPOSITIONS DU FRONT  
AUTOGESTIONNAIRE**



# « FICHAGE DES ECOLIERS »

## Manifeste pour le boycott du dossier scolaire

C'est d'abord une atteinte aux droits fondamentaux des jeunes confiés au système scolaire et une trahison des fins éducatives.

En effet, le dossier permet de recueillir, de stocker, de diffuser un grand nombre d'informations sur les événements, les traits marquants de la vie d'un enfant. L'école se transforme en une institution qui mobilise ses administrateurs, ses pédagogues, ses psychologues pour acquérir une connaissance la plus totale possible de chaque individu.

Nous proclamons que ce projet d'explorer chaque individualité est un viol de la personnalité. Sur le plan éthique, il est illégitime.

Mais nous dénonçons également les conséquences qu'entraînera un étiquetage systématique des enfants. En étiquetant des enfants comme inaptes, incapables, contestataires, passifs, etc., on amène leur entourage à les percevoir selon ce classement, on enferme l'enfant dans un personnage, ce qui bloque toute possibilité de changer. Le dossier scolaire emprisonne chaque élève dans son passé.

La relation pédagogique est essentiellement une relation de personne à personne. La décision étatique de centraliser et de stocker les informations sur la jeunesse, en se réservant tous pouvoirs quant à l'usage, équivaut à une mise en cause sans précédent de la fonction du rapport pédagogique. On pourra ainsi classer et juger le cas de tel ou tel enfant, sur dossier, en éliminant la procédure ouverte et souple du débat entre les parents, les enseignants et les enfants eux-mêmes.

L'étiquetage des enfants et la mémorisa-

Dès la rentrée scolaire, Tribune Socialiste se faisait déjà l'écho des inquiétudes suscitées dans l'opinion publique par le « fichage des écoliers » institué par la réforme Haby. Au mois de janvier, un certain nombre de personnalités ont lancé un manifeste appelant à boycotter le dossier scolaire. C'est ce texte que TS reproduit cette semaine :

tion de tout ce qui les concerne sont une arme terrible, destructrice du droit de chaque être au changement et à la nouveauté. C'est la négation de tout projet éducatif.

C'est ensuite une grave atteinte aux libertés publiques. L'Etat s'arroge le droit de fichier l'ensemble de la jeunesse, c'est-à-dire, à terme, de toute la population. Le projet poursuivi par l'Etat de connaître chaque citoyen a toujours été considéré comme une atteinte aux libertés publiques.

De plus, émettre un texte réglementaire qui touche aux libertés du citoyen, fût-il mineur, est une atteinte aux principes constitutionnels. C'est pourquoi nous nous solidarisons de tous ceux qui attaquent et attaqueront la légitimité d'un dossier scolaire devant les tribunaux.

Cette atteinte aux libertés publiques est le signe d'une évolution inquiétante, quant à l'avenir, du pouvoir de l'Etat. Le ministre se veut rassurant dans ses discours, au moment même où il se prépare à faire traiter par informatique les renseignements contenus dans les dossiers. Dès maintenant, il cache donc ses véritables intentions

sur l'usage du dossier. Dans ces conditions on ne peut accorder aucune confiance aux déclarations sur le bon usage du dossier scolaire une fois constitué. Celles-ci demeurent en fait au niveau des bonnes intentions : aucune garantie n'est donnée et ne peut être donnée que les renseignements du dossier scolaire ne seront pas utilisés un jour contre l'adolescent et le jeune adulte.

Accepter le dossier scolaire c'est laisser à l'Etat le pouvoir absolu d'utiliser comme il l'entend les renseignements qui y sont contenus. C'est accroître dangereusement le pouvoir de l'Etat sur l'individu.

### APPEL

Nous demandons solennellement au ministre de l'Education de renoncer à faire confectionner les dossiers scolaires.

Parce que nous estimons que l'enjeu est grand pour les libertés, nous appelons tous ceux qui sont concernés par les dossiers scolaires à les boycotter, à en bloquer, et à en saboter la réalisation :

- soit en refusant de remplir les documents (notamment les renseignements personnels demandés),
- soit en contestant le contenu des documents, en allant jusqu'à engager des poursuites si les appréciations de personnalités ne sont pas modifiées ou retirées,
- soit en organisant la non-transmission des dossiers d'un niveau scolaire à l'autre,
- soit en attaquant en justice l'administration pour avoir confectionné un dossier scolaire.

Adresser les signatures (personnelles ou collectives) à Denise Fontaine, BP n° 4, 75824 Paris Cedex 17.

Les révolutionnaires pendant la Seconde Guerre mondiale

1944/1947

Yvan Craipeau

LA LIBÉRATION

*Confisquée*



Savelli/Syros

## BON DE COMMANDE

Pour vivre, produire, travailler autrement

DESTINATAIRE

NOM.....

ADRESSE.....

Nbre	Prix unité	Prix total	Port	Net à payer
1	20	20	2,75	22,75
5	17	85	8,20	93,20
10	16	160	10,80	170,80
20	15	300	15,40	315,40

Chèque joint à retourner à l'ordre des Editions SYROS — 9, rue Borromée, 75016 Paris (CCP - Paris 19706 28).

● **Jeudi 23 février (Douarnez)** : débat sur le thème « nucléaire et armée », animé par le général de la Bollardière. Ce débat, organisé par la section PSU, aura lieu au restaurant le Rally-Ploaré. (Et l'heure, sa- pristi !).

● **Samedi 25 et dimanche 26 février (Paris)** : rencontre internationale des comités boycott de la coupe de football en Argentine. A la ligue des Droits de l'Homme, 27, rue Dolent dans le 14<sup>e</sup>.

● **Samedi 25 février (Saint-Ouen)** : vernissage de l'exposition des dessins de 85 dessinateurs, solidaires des travailleurs de l'imprimerie Chaix. Dans les locaux de l'imprimerie, 5, rue Paul-Bert, M<sup>o</sup> Porte de Clignancourt, Garibaldi. Une expo à qui il faut faire de la pub.

● **Samedi 25 et dimanche 26 février (Bezons)** : deux jours pour

l'autogestion. Le samedi de 10 à 19 h ; le dimanche de 10 h à 12 h. Organisés par les sections PSU d'Argenteuil et de Bezons. Expos, débats, projection du film du PSU, montage audio-visuel, librairie. A la salle Romain Rolland (près du Monoprix) rue E. Vaillant.

● **Dimanche 26 février (Brie-Comte-Robert)** : fête des brimés ou « 4 h pour l'autogestion ». A partir de 15 h, stands Femmes, Nucléaire, Entreprise, Immigrés. Spectacle avec Jean-Paul Firman, un groupe rock Alarme, expression libre et le Théâtre Forum. A la salle des fêtes de Brie (c'est dans la Seine-et-Marne).

● **Mardi 28 février (Paris)** : 6 heures pour les droits démocratiques à l'armée organisées par IDS. Avec la participation de l'aspirant Jacky Mamou (candidat aux élections), du général Becam, de l'amiral Sanguinetti. De 18 à 24 h, au 44, rue de

Rennes, M<sup>o</sup> Saint-Germain-des-Prés.

● **Mercredi 1<sup>er</sup> mars (Angers)** : fête de l'autogestion. Avec la participation de Victor Leduc. Pour la musique, il y aura Imago. A 20 h 30 au cinéma Baurepaire.

● **Jeudi 2 mars (Chinon)** : 6 heures pour l'autogestion. Débats et projection du film du PSU. De 18 à 24 h à l'Hôtel de Ville.

● **Vendredi 3 mars (Saint-Nazaire)** : meeting-gala pour l'autogestion organisé par le Front autogestionnaire de la 6<sup>e</sup> circonscription de Loire-Atlantique. De 18 à 20 h : débats, forums, films. A 21 h chansons avec Imago. Prix : 15 F ; 10 F pour les étudiants et lycéens ; 5 F pour les chômeurs. Il y aura aussi à boire et à manger. A la salle de la Mutualité de Saint-Nazaire.

## MEETINGS DU FRONT AUTOGESTIONNAIRE

**23 février** : Perpignan, Versailles, Montauban, Montpellier (salle Frédéric Mistral), Sète (salle Jean Jaurès) ; **24 février** : Fourchambault, Evreux ; **25 février** : Besançon, Alès ; **28 février** : Premery, Montceau-les-Mines ; **1<sup>er</sup> mars** : Nancy, Rochefort, Caen, Angers ; **2 mars** : La Rochelle, Strasbourg ; **3 mars** : Cosne-sur-Loire, Saint-Nazaire, Louviers, Belfort ; **5 mars** : Saint-Quentin ; **6 mars** : Nîmes, Grenoble.

Les annoncer c'est bien, mais ce serait tout de même plus efficace si on pouvait dire où se déroulent tous ces meetings, non ?

# HUMEUR

## Salades de saison...

France Soir est en transes, Le Monde s'interroge doctement et nous livre son inventaire glacé, Le Parisien Libéré se pose des questions, Libération fait des phrases tandis que les radios et les télévisions oublient quelques minutes leur Mitterrand ou leur Chirac sur le feu.

Les doctes spécialistes fouillent dans les statistiques et les précédents tandis que déjà certains politologues de renom sondent les reins et les cœurs pour connaître les réactions des électeurs du 12 mars, lesquels sont censés être à la merci de la moindre influence.

Les économistes font des comptes qui ressemblent à des contes à dormir debout qui font sourire les anciens ou les écologistes. Un peu partout on parle de catastrophe, de situation sérieuse, d'offensive et l'on cite des interviews de « gens du pays » qui auraient, çà et là, assurés que, ma foi, pour sûr, cela faisait au moins 40 ans, sinon plus que la chose ne s'était pas produite.

Déclaration de papier, déclarations apocryphes qui font en fait marrer tous ces « gens du pays » qui les lisent. Paraît qu'ils sont affamés, isolés, perdus, affolés, plongés dans les affres de l'angoisse...

Il a neigé. 15 centimètres à Paris, un peu plus ailleurs. Même que cela s'est produit deux fois de suite en une semaine !

Fabuleux, extravagant ?

Ben quoi, c'est l'hiver...

Faut-il que nous vivions une civilisation de tarés ou de déboussolés pour nous paniquer face à un hiver fort banal qui aura pour avantage de nous préparer un printemps beaucoup plus sain pour toutes les cultures conduites avec un minimum de produits chimiques ? Tout simplement parce que le froid et la neige tuent un maximum de parasites et d'insectes prédateurs.

Notre inquiétude en dit long. Le froid en hiver : est-ce la faute du gouvernement ou un avertissement divin à la gauche ?

Alors, pour vous permettre de passer la fin de l'hiver en attendant que les denrées coûteuses vous atteignent de nouveau, voici une recette. Comme cela, pour le plaisir et pour vous changer les idées. Cuisinez-vous un pâté de carotte avec toutes celles que nous tendent les représentants officiels de la grande politique, ceux pour qui la démocratie consiste, non pas à laisser parler tout le monde mais à parler autant que les autres...

Préparez quatre tasses de carottes rapées bien fines. Ajoutez une demie tasse de chapelure que vous faites vous-même et deux oignons hachés très fins. N'oubliez pas le sel. Il ne reste plus qu'à ajouter quatre cuillérées à soupe de levure diététique, deux poignées de persil haché et une pincée de thym.

Vous mélangez avec deux œufs, trois cuillérées à soupe d'huile (pépin de raisin pour les palais délicats ou d'olive pour les gueules provençales) et une demie tasse de gruyère rapé.

Vous en faites une belle pâte que vous mettez en forme de pain ou bien que vous tassez dans un petit moule préalablement huilé. Au four dans le plat en terre ou dans le moule : à feu moyen pendant une heure. Vous pouvez arroser d'huile une fois ou deux si vous n'aimez pas les plats trop secs, mais ce n'est pas indispensable. Vous avez là de quoi satisfaire quatre ou cinq personnes.

A servir avec une salade de saison...

C.-M. VADROT ■

PS : Les camarades qui me demandent de venir les voir ne se posent-ils pas la question des gaspillages d'énergie ? J'avoue y songer souvent.



no 1 - février 1978 - 4 F

# non-violence

mensuel du mouvement pour une alternative non violente (MAN)



Le mensuel du MAN premier n° paru en janvier est disponible : 20, rue du Dévidet, 45200 Montargis tél (38) 93.13.73 (4 F).

## PREMIER COMBAT

Je pense que pour la campagne des législatives, il serait utile de faire paraître de courts articles bien documentés et les plus complets possible sur : Concorde, la fortune personnelle et les postes occupés par les possédants et dirigeants actuels... Ce sont les deux premiers thèmes qui me viennent en tête. Il doit être facile d'en trouver d'autres. Ne dites pas qu'il n'y a pas de place ; provisoirement et durant la campagne, utiliser le coin des mots croisés. Ne croyez pas que j'ai des raisons contre,

mais il doit être plus utile de donner des informations qui serviront pour intervenir durant la campagne contre le capital, c'est notre premier combat.

J'espère me faire comprendre par cette lettre car je ne suis qu'un petit maçon.  
Jean QUINOT ■

## QUAND TS RAGNAGNATE

Cher TS

Merci d'avoir annoncé « la fête Antirouille » dans votre célèbre rubrique « Humour au 18° degré ». Comme à Antirouille on est vraiment des drôles, on a bien rigolé nous aussi. Quand TS dit qu'Antirouille ne fait pas de politique (parce que TS n'était pas invité à la fête), là on est vraiment plié(e)s en 4. Nous savons bien que vous n'avez pas une interprétation restrictive du mot « politique » ; vu le peu de place disponible pour les stands, nous avons invité seulement la presse libre, indépendante des partis politiques, ce qui ne l'empêche pas d'être politique (Sexpol, La Gueule Ouverte-CNV, Histoires d'elles, La presse de contre-info, etc.). Quand TS dit que 30 ou 35 F c'est cher, vous savez évidemment que le prix des places varie selon le nombre de personnes attendues. Dans la même semaine, on payait 47 F pour voir Zappa (3 h de spectacle) et 30 ou 40 F pour voir Béranger (idem). Nous n'avons pas les moyens militants du PSU pour organiser une fête pour 100 000 personnes payant 20 balles l'entrée. Personne n'est venu vendre TS à la criée. C'est dommage.  
Salutations résolument antihierarchiques et autogestionnaires.

L'équipe d'Antirouille ■

Bon, nous on veut bien. On va pas passer le réveillon là-dessus. Cela dit, il

y aurait beaucoup à dire sur la « presse libre, indépendante des partis »... (presse libre parce qu'indépendante des partis ?).

Quand au reste « les moyens militants du PSU pour organiser une fête pour 100 000 personnes », on a rigolé nous aussi : c'est bien connu y'a au moins une centaine de permanents qui travaillent sans relâche, à longueur d'année pour préparer la fête. Ils ont que ça à faire. Le militantisme les nourrit, et si on fait payer 20 francs, c'est parce qu'on sait pas quoi faire de notre fric.

C'était dans la rubrique « l'humour voilà ce qui nous sauvera », 18° degré ou pas.

Salut, et on se verra peut-être à la prochaine fête du PSU.  
L'équipe de TS ■

## RUBRIQUE « SOS »...

A Besançon, « SOS Environnement » présente en mars prochain la candidature d'un nommé Kaminsky qui faisait partie, pour les municipales de 1977, de la liste RPR... la seule à prendre nettement position en faveur du « grand canal » (voir notre article en p. 8 et 9). Est-il vrai qu'« Ecologie 78 » donne son investiture à ce personnage ? En tout cas, René Dumont apporte son soutien à Charles Piaget. C'est déjà plus clair...

Mais les finesses électorales de certains écologistes patentés sont parfois si subtiles qu'on s'y perd. Ce fut notre cas la semaine dernière (TS n° 774, p. 2 : « pur et tendre ? ») Il paraît que M. Menant, de Champigny, a été élu l'an passé sur la liste de gauche et qu'il se présente aujourd'hui sous l'étiquette « Collectif Ecologie 78 ». On s'excuse platement. ■

## bulletin d'abonnement

Bulletin à retourner à Tribune socialiste, service abonnements, 9, rue Borromée, 75015 - Paris.

M. Mme Mlle  
NOM ..... Prénom .....  
Adresse .....  
Code postal ..... Ville .....  
S'abonne pour 1 ans 6 mois (1)  
Ci-joint un versement par chèque bancaire postal (1)

à l'ordre de Tribune socialiste, CCP 5826-65 Paris.  
Tarifs : 1 an : 130 F ; 6 mois : 70 F ; soutien : 200 F

(1) Cocher la case correspondante.



Directeur politique : Alain Tlemcen - Rédacteur en chef : José Sanchez  
Rédacteur en chef adjoint : Claude Desliat  
Où va la France ? : L. Goldberg, Y. Sparfel, Y. Craipeau, M. Etienne, V. Fay, G. Hercet, D. Lambert, V. Leduc, S. Lyllan, M. Mousel, J.-F. Thoraval, F. Turquan.  
● Et pourtant elle tourne : A. Chataignier, J. Jullien, Ph. Marielle, B. Ravenel.  
● Les Armes de la critique : G. Akoun, B. Blanc, E. Ertel, F. Gastellier, R. Lanarche, J.-F. Mathé, D. Nores, C.-M. Vadrot.  
Dessinateurs : Batellier, Cagnat, Desmoulins, Fénu, Mathé  
Maquette et collaboration technique : Max Pagis  
Secrétariat - Documentation : Marie-Françoise Chailleux  
Directeur de la publication : Geneviève Petiot  
Edité par la SARL « Société nouvelle de presse politique »  
9, rue Borromée, 75015 Paris.  
Rédaction : 566.45.64 et 566.45.37 poste 096  
Administration et publicité : 566.45.37  
Numéro de la commission paritaire : 50 360  
Distribué par les N.M.P.P.  
Composition, photogravure, impression :  
Société nouvelle de l'imprimerie spéciale du chèque  
38, rue de la Fédération, Montreuil - 858.88.33

● **Où va la France ?**

Pour trouver une issue  
par **V. Leduc** ..... p 5  
Institutions : compromis suicidaire ou rupture populaire ?

par **F. Dalbert** ..... p 6-7  
Spécial élections :

Franche-Comté : le goût du collectif  
par **Y. Sparfel** ..... p 8

J. Mamou : « exister à visage découvert » ..... p 9

Le SMIC à 2 400, comment ? ..... p 10

● **Dossier**

70 propositions pour l'écologie .. p 11-14

● **Social**

Congrès de la banque CFDT  
par **Y. Sparfel** ..... p 15

Kodak : grève pour la 5<sup>e</sup> équipe  
par **P. Kunz** ..... p 16

● **Justice**

Affaire Guémann : le rendez-vous de Draguignan  
par **B. Blanc** ..... p 17

● **Forum de l'autogestion**

Travailler deux heures par jour  
propos recueillis par **J. Satre** ..... p 18

● **Et pourtant elle tourne**

Pérou : voter à la baguette  
par **P. Laselva** ..... p 19



Pologne : y'a d'la polka dans l'air  
par **V. Fay** ..... p 20

Une odeur de pétrole sur les flots de l'Égée  
par **R. Millieux** ..... p 20

● **Les armes de la critique**

Livres : Pour un hors-la-loi  
par **J.-F. Mathé** ..... p 21

Théâtre : Nekrassov  
par **D. Nores**

Robert Rimbaud : du travail manuel au théâtre  
propos recueillis par **F. Gastellier** ... p 22



Télé : Tristes vedettes  
par **Ph. Mariélie** ..... p 22

Konk : « demandez les programmes ! » ..... p 24

## Pour trouver une issue

par Victor Leduc



Tandis que se succèdent à la télévision les séances de catch politique d'une écœurante monotonie, une question préoccupe tous ceux qui veulent la défaite de la majorité actuelle pour que la voie soit ouverte à un changement de société : la majorité étant à peu près assurée à la gauche au premier tour avec l'appoint du Front autogestionnaire et de l'extrême gauche, que va-t-il se passer le 19 mars ?

La division persistante des principales forces de gauche va-t-elle finalement permettre à la droite de l'emporter ? Les précédents d'Issy-le-Moulineux et de Chennevières vont-ils se renouveler ? Contrairement à certains critiques intéressés, nous nous sommes abstenus jusqu'à présent de distribuer de l'extérieur les bons et les mauvais points, de trancher des responsabilités des uns et des autres. Nous avons estimé que la rupture entre partenaires du Programme commun était due tant à des contradictions entre leurs différents projets politiques qu'à un problème de rapport de forces. Nous ne sommes pas après tout comptables d'une union que nous avons toujours jugée précaire parce qu'elle ne procédait pas d'une unité solidement construite à la base et ne répondait pas aux exigences fondamentales du changement auquel aspirent les travailleurs.

Pour nous, l'essentiel n'est pas que communistes et socialistes parviennent à s'entendre sur un Programme commun de gouvernement. Nous ne sommes pas de ceux qui crient « gouvernement PC-PS » tout en qualifiant leur programme d'accord de collaboration de classe.

Nous leur demandons d'avoir le minimum d'accord nécessaire pour assurer ensemble et avec nous la défaite de la droite. C'est ici que la question du désistement prend tout son sens. En ce qui nous concerne, nous avons pris une position claire. Nous nous désisterons sans problèmes pour le candidat de gauche le mieux placé, à condition toutefois de bénéficier éventuellement de la réciprocité. Car toute entorse à cette règle au détriment d'un des candidats du Front autogestionnaire qui pourrait se trouver placé en tête au premier tour serait immédiatement sanctionnée.

Mais si nous ne pouvons approuver le PCF de renvoyer le désistement au rayon des lampes à huile, nous ne pouvons non plus être d'accord avec le refus qu'oppose le PS à toute discussion préalable. Comme nous le disions dans la lettre répondant à l'appel du bureau national de la CFDT, que nous avons adressée, le 14 février, au PS et au PCF, « pour réaliser les meilleures conditions d'un report massif de suffrages des électeurs de gauche sur le candidat le mieux placé quel qu'il soit, tout doit être mis en œuvre pour favoriser un accord entre l'ensemble des forces qui participent à la bataille contre la droite ».

Il est certes déraisonnable de prétendre effacer en 24 heures un fossé dont la rupture de septembre a révélé l'existence et de croire que tout serait possible à partir du moment où le PCF aurait dépassé tel pourcentage. Mais le jeu du PS consistant à faire le sourd à toute proposition nouvelle est tout aussi dangereux.

Est-il encore possible de trouver une issue, d'empêcher le désastre dont l'obstination des uns et des autres nous menace ?

Nous avons fait la semaine dernière une proposition que nous renouvelons avec force. Il se trouve que sur une série de questions essentielles qui vont de l'emploi aux nationalisations, la CFDT vient de prendre des positions qui paraissent susceptibles d'être approuvées par le PS comme par le PC, à tout le moins de servir de base de discussion. Il ne s'agit pas d'un programme de gouvernement mais d'un programme d'action couvrant un terrain économique, social et même politique suffisamment vaste pour justifier un accord donnant au désistement réciprocité de toutes les forces de gauche un contenu assez clair pour recueillir le plus large assentiment.

Les partis du Programme commun persisteront-ils à refuser l'action commune ?

# où va la France ?

## Institutions :

### Compromis suicidaire ou rupture populaire ?

Non, le président de la République n'est pas un tigre de papier. Alors, il faut choisir... entre le compromis avec les institutions de la V<sup>e</sup> République et leur remise en cause. Oui, mais comment ?

Il est tout de même stupéfiant d'entendre Giscard déclarer, avec une humilité qui ne lui est pas coutumière, qu'il « n'aura pas les moyens de s'opposer à l'application du Programme commun de gouvernement ». Personne, jusqu'ici, n'avait osé soutenir l'idée qu'un président de la V<sup>e</sup> République pourrait être ainsi « réduit à l'impuissance » ; en dépit d'un texte constitutionnel et surtout d'une pratique qui lui octroient d'énormes pouvoirs. En réalité, Giscard n'en croit pas un mot. Son seul objectif est d'inquiéter le « marais » qui est prêt à voter pour Fabre ou Mitterrand en comptant bien qu'il saura les convaincre d'abandonner leurs promesses. Et de se donner ensuite, et à peu de frais, une image

de président démocrate prêt à se cantonner dans une position d'arbitre uniquement soucieux de l'« unité des Français ».

En faisant mine de le croire, les dirigeants du Parti socialiste confirment leur refus d'aborder de front le problème institutionnel et leur acceptation, de fait, des institutions de la V<sup>e</sup> République. L'époque où François Mitterrand dénonçait la Constitution du « coup d'Etat permanent » est décidément bien révolue. Déjà, après le discours de Giscard à Carpentras, le 8 juillet 1977, Gaston Defferre avait clairement annoncé que la cohabitation d'un gouvernement de gauche à Matignon avec l'actuel occupant de l'Élysée lui paraissait tout à fait naturelle et possible. Aujourd'hui, le premier secrétaire du Parti socialiste, même s'il est contraint de reconnaître qu'elle pourra poser quelques problèmes, ne met pas en cause la possibilité d'une collaboration durable avec le président.

Georges Marchais, lui-même qui, il y a quelques mois encore, clamait que Giscard devrait « se soumettre ou se démettre », estime aujourd'hui qu'il n'y a pas de raisons de ne pas s'entendre. Il ajoute même, non sans humour, que « les communistes ne font pas du départ de Monsieur Giscard d'Estaing la condition de la participation des communistes au gouvernement... »

Mais Gaston Defferre, encore lui, avec un cynisme toujours aussi rafraîchissant, vient opportunément rappeler que le président de la République a, lui aussi, son mot à dire dans la composition du gouvernement. Sous-entendu : si, en définitive, il s'oppose à la présence de ministres communistes nous serons désolés, mais nous serons peut-être contraints de nous plier à ses exigences. On passe, on le voit, de la non contestation à la complicité active.

#### Des institutions bien verrouillées

Mais précisément, comment peut-on rappeler, de manière aussi brutale, les prérogatives du président de la République et nous expliquer, en même temps, qu'on imagine Giscard prêt à abandonner tous les pouvoirs qu'il détient du fait de la constitution ou de la pratique que ses prédécesseurs et lui-même ont fini par imposer ?

En réalité, Giscard dispose d'une impressionnante panoplie pour s'opposer à un gouvernement de gauche. Sans parler même de la « grosse artillerie » de l'article 16, du référendum ou de la dissolution, il dispose d'un stock considérable de munitions qu'il ne manquerait pas d'utiliser à chaque escarmouche. C'est lui, ne l'oublions pas, qui a mis en place une procédure qui lui permet, par l'intermédiaire des parlementaires qui le soutiennent (il suffit de 60 députés et de 60 sénateurs), de saisir le Conseil constitutionnel (dont les membres sont nommés par lui-même, ses prédécesseurs et les présidents des assemblées) pour entraver la mise en œuvre d'une législation novatrice.

N'oublions pas à cet égard que, même majoritaire à l'Assemblée nationale, la gauche devrait compter avec le Sénat où, en dépit de la progression enregistrée à l'automne dans la foulée des municipales, le rapport des forces lui reste défavorable.

Enfin, ça n'est pas sans arrière-pensée que Giscard s'est fait le défenseur d'une assemblée européenne qui aurait dû se mettre en place prochainement si les Anglais ne lui avaient pas mis quelques bâtons dans les roues. Une telle institution représenterait à l'évidence un élément de freinage considérable contre toute ingérence de gauche.

En vérité, tous les analystes les plus lucides et les meilleurs spécialistes des institutions politiques (1) s'accordent pour constater qu'à moins d'une abdication de la part du président ou du gouvernement, il n'y a pas d'issue constitutionnelle à un éventuel conflit. Si l'on admet que l'application honnête du Programme commun serait l'occasion d'affrontements permanents, on doit, logiquement, conclure qu'il n'y a que deux voies : celle du compromis, ou celle qui conduit à remettre en cause le jeu des institutions actuelles.

#### Le compromis est possible

La voie du compromis est parfaitement possible. Les bases sur lesquelles un accord pourrait peu à peu s'esquisser, puis se consolider, entre un gouvernement de centre gauche et l'actuel président, ne manquent pas.

- **Démonstration** de l'impossibilité de constituer un gouvernement d'Union de la gauche dans un premier temps ;
- **Constitution** d'un cabinet de techniciens de centre gauche chargé d'assurer une gestion sociale de la crise dans un deuxième temps ;
- **Recours** enfin à de nouvelles élections organisées selon un scrutin proportionnel suffisamment tempéré pour gonfler le centre et lamener les extrêmes.

Le scénario correspond parfaitement au projet de Giscard qui rêve pour la France d'une bonne social-démocratie musclée à l'allemande. Peut-on imaginer sérieusement qu'un tel projet reste durablement sans écho au sein du Parti socialiste où le chancelier

Vient de paraître  
aux  
Editions Syros

POUR VIVRE  
PRODUIRE  
TRAVAILLER AUTREMENT

PROGRAMME  
AUTOGESTIONNAIRE

présenté par le PSU

SYROS

Helmut Schmidt ne compte pas que des ennemis ?

Ecartons cette hypothèse. L'affrontement inévitable entre le gouvernement et le président ne peut conduire qu'à la remise en cause du jeu actuel des institutions. Prétendre éluder le problème en évoquant une quelconque réforme de la Constitution serait oublier qu'une telle démarche implique un accord des protagonistes.

### Une autre stratégie institutionnelle

La gauche n'a rien à gagner à s'embarlificoter dans les arguties et les faux-fuyants. Si elle souhaite rester fidèle à ses engagements, elle doit admettre clairement qu'il n'y a pas de solution dans le cadre des institutions actuelles. Tout camouflage de la

réalité, sous prétexte de gagner aujourd'hui quelques voix au centre, aboutit à réduire les chances de la gauche de sortir victorieuse demain de l'inévitable affrontement.

Il ne s'agit pas de sombrer dans une opposition formelle entre une mécanique institutionnelle, où aucun combat ne vaudrait d'être livré, et un mouvement social extra-parlementaire, vierge par principe de toute ambiguïté. Mais c'est évidemment en renforçant la mobilisation populaire, en faisant sortir les débats sur l'avenir du pays de l'enceinte parlementaire, en appuyant en même temps une éventuelle majorité de gauche sur le rapport de forces qui s'instaurera dans les quartiers, dans les usines, les bureaux et les campagnes que la mécanique peut être débloquée et dépassée. Développement du contrôle populaire sur le travail parlementaire, mise en cause du « mandat

impératif » (art. 27 de la Constitution), et, à terme, révocabilité des élus (comme ce fut le cas pendant la Commune) ; affirmation de l'initiative populaire en matière d'élaboration législative — droit de pétition et veto populaire (2) — ; mise en cause de la centralisation administrative, technique et financière, et multiplication des conseils de quartier, d'usine et de bureau assurant eux-mêmes les tâches quotidiennes d'organisation de la vie sociale sous le contrôle direct des habitants et des travailleurs : telle est la seule perspective possible.

La seule aussi qui, au-delà de la remise en cause de l'ordre constitutionnel actuel annonce une autre légitimité fondée sur les aspirations démocratiques qui se manifestent depuis plus d'un siècle dans les luttes des travailleurs et sont portées aujourd'hui par tous ceux qui, dans tous les domaines de la vie sociale, mettent en cause l'ordre de la « démocratie capitaliste ». Car, pour préparer la transition au socialisme, ce sont les institutions d'Etat elles-mêmes, telles qu'elles résultent de deux siècles d'hégémonie bourgeoise, qui doivent être remises en cause. Il ne s'agit pas seulement, alors, de limiter les pouvoirs du président, mais de supprimer une institution profondément antidémocratique ; il ne s'agit plus de rogner les pouvoirs du Sénat, mais de faire disparaître une institution dont la seule vocation est d'assurer l'expression des notables ; il n'est certes pas inutile de « démocratiser » les institutions répressives (police, armée, justice) ; mais il faut surtout les placer sous le contrôle populaire en brisant leur capacité de fonctionner pour la seule conservation des privilèges de la minorité.

Est-ce à dire qu'il faille répudier par principe toute forme de représentation nationale et d'élection au suffrage universel au profit de la coordination spontanée des « conseils de base ». Non seulement nous ne le croyons pas, mais nous disons clairement que nous ne le souhaitons pas. Le suffrage universel libre et secret, dès lors qu'il fonctionne sans délégation permanente et incontrôlable, est une garantie fondamentale de l'expression des contradictions qui subsisteront bien au-delà de l'établissement d'une société socialiste.

Mais, à terme, ce qui est en cause, c'est le principe même de la délégation, abdication périodique de la souveraineté populaire au profit d'une minorité de professionnels de la politique.

C'est tout le sens que nous donnerons à la perspective autogestionnaire. On conçoit aisément qu'il ne suffira pas, demain, d'une rupture constitutionnelle pour la faire entrer dans les faits. Mais tout ce qui concourt à illusionner la grande masse des travailleurs de ce pays sur la possibilité de progresser vers le socialisme en aménageant les institutions de la bourgeoisie ne peut qu'en reculer l'avènement.

François DALBERT ■

I am a poor lonesome president :  
« Réduit à l'impuissance ».



(1) Voir à cet égard l'article de Olivier Duhamel sur « l'Alternance » dans le premier numéro de la revue Pouvoirs (mai 1977) ainsi que celui de Jean-Luc Parodi dans France-Forum (avril-mai 1977).

(2) Ainsi, dans la Constitution de 1793, les lois n'entrent en vigueur qu'après un délai de 40 jours pendant lequel il suffit que 1/10<sup>e</sup> des assemblées primaires, dans la moitié plus un des départements, fasse opposition pour qu'un référendum soit organisé.



## Franche-Comté : le goût du collectif

Périple dans l'Est de la France : Michel Mousel rencontre les candidats du Front autogestionnaire à Dôle et Besançon. Une campagne pas comme les autres dans la région qui a vu Lip, le premier syndicat de soldats, la résistance au Grand Canal, la jacquerie de la Fragneuse.

Il pleut sur Dole. Dans la mairie, conquise aux dernières élections par la gauche, le Front autogestionnaire répond aux questions de la presse régionale. Les deux candidats de la deuxième circonscription du Jura : Noël Tritz, jeune ouvrier chez Solvay (une usine chimique qui est la plus grosse entreprise de Dole) et son suppléant, Jean-Claude Girod, un paysan, présentent leur campagne.

A leurs côtés, un adjoint et un conseiller municipal élus en tant qu'autogestionnaires : Georges Content et Jean-Louis Garrot, racontent le combat qu'ils mènent pour que le projet de budget de la municipalité de Dole soit élaboré, puis débattu par tous les habitants. Les commissions municipales, même élargies ne suffisent pas. C'est une véritable proposition de budget qu'il faut entreprendre et non la présentation d'options déjà décidées par le conseil. Trop souvent la décision d'ouvrir une commission municipale dépend de l'adjoint qui en a la charge : « C'est lui qui tient la porte ouverte ou fermée », dit Georges Content. Le courant autogestionnaire, au contraire, souhaite que la part du budget (20 % environ) restant après les dépenses incompressibles, soit dépensée selon les vœux des citoyens, réunis dans les quartiers. Ainsi, à La Paule, l'association doloise pour l'autogestion a, avec des militants de la CSCV, réalisé un projet de quartier modèle.

### Agriculteurs : le droit de survivre

A Deschaux, modeste village rural, la lutte des paysans de la Fragneuse est évoquée (1). Un agriculteur, Roger Seprez, adjoint au maire, raconte le sens du combat d'une famille de fermiers, les Jacquot, contre un propriétaire, contre la justice bourgeoise, pour le droit de cultiver la terre, de survivre. Le langage politique traditionnel s'estompe. Les images surgissent : « Cette société est comme un vieil arbre en train de sécher parce qu'il y a trop de gui dessus... La société est un fromage. La croûte est encore dure. Il y a 50 % des gens dans le fromage, 50 % en dehors. Mais la croûte se fissure. » Jean-Claude Girod évoque, lui, la solidarité ouvriers-paysans, les actions sur le foncier, les grèves du lait.

Dans un milieu conditionné par la logique capitaliste, une révolte est en train de naître contre le corporatisme, pour une répartition des terres et un autre type de production agricole. Espoir d'une vie différente pour les agriculteurs...

### Un canal pour quelques firmes

A La Barre, à la limite du Doubs, chez M. Menegon (adjoint au maire), autre thème de bataille : contre le grand canal (Rhin-Rhône), projet technocratique, inutile et coûteux pour les collectivités locales, la population réagit. Les résultats d'une enquête officielle le prouvent : 30 % des habitants des départements traversés se sont exprimés : 760 sont « pour », 8 870 « contre », 1 232 réservés. Elaboré au mépris des populations concernées, accentuant le déséquilibre économique et humain entre le Haut-Doubs, le Haut-Jura et la vallée, détruisant 4 à 500 hectares des meilleures terres, polluant et menaçant l'équilibre écologique régional, le canal ne servirait que les firmes multinationales des régions rhénanes. Les industries locales, en particulier Solvay, à Dole, ont déjà fait savoir que le canal ne les concernait pas. Le refus de voir la vallée éventrée par cette gigantesque tranchée sera exprimé lors d'un meeting à Dole le 24 février avec Noël Tritz, candidat du Front autogestionnaire.

Une réflexion — celle d'un paysan des Echaux — caractérise le sens de la présence du Front autogestionnaire dans ce département : « En contestant le droit de propriété parce qu'il permet de faire crever la famille Jacquot, à la Fragneuse, nous avons découvert tous les rouages de la société capitaliste. Y compris la justice bourgeoise. Pour nous, ç'a été une révélation. »

A Dole, le candidat du Front autogestionnaire est PSU, son suppléant ne l'est pas. C'est une preuve de la volonté d'élargir le courant autogestionnaire. Une centaine de personnes vont, dans la quasi totalité des cantons, animer cette campagne pour qu'au delà des élections, les militants politiques, syndicaux, du cadre de vie, écologistes, paysans, se rassemblent et gardent l'initiative.

A Besançon, la lutte des Lip incarne

parfaitement ce que peut, ce que veut être le Front autogestionnaire. Pas étonnant que le candidat dans cette circonscription ait pour nom Charles Piaget. La lutte que mène depuis cinq ans les Lip est celle qui illustre le mieux tous les mots d'ordre du Front : vivre, produire, travailler autrement au pays ; nationalisations sous contrôle ouvrier ; démocratie directe ; contrôler aujourd'hui pour décider demain...

Lip, pour beaucoup, c'est un symbole. Ne risquait-on pas de le dévoyer en faisant entrer en lice un animateur de la lutte, alors qu'il y a dans cette circonscription onze candidats (dont trois de l'extrême-gauche ?) Charles Piaget répond de deux manières.

— Politiquement d'abord : « Certains disent que les élections n'ont jamais rien changé. Dans notre société, ce n'est qu'à l'occasion d'élections qu'on demande l'avis des gens. Il faut en profiter pour proposer nos objectifs, ceux de l'autogestion, aux travailleurs ».

— Par son attitude ensuite : Charles Piaget n'est pas une vedette. On ne l'entendra pas dire « votez pour moi et tout ira bien... »

Il le dira d'autant moins, que sa suppléante, Madeleine Laude, souhaitait une candidature collective. Tout le travail entrepris par 150 militants pour rédiger la plateforme du Front autogestionnaire à Besançon, va dans ce sens. Sept commissions sont ainsi parvenues à la rédaction d'une brochure : *Pour le pouvoir des travailleurs, pour le socialisme et l'autogestion*.

Madeleine Laude manifeste une revendication fondamentale : le droit des femmes de prendre en main leurs affaires. Tous les aspects de la vie politique les concernent : emploi, consommation, habitat, santé... Mais elles ont aussi des exigences spécifiques et fondamentales car elles ont, pendant des millénaires, été opprimées. Contre cette oppression (double journée de travail, statut mineur, viol, refus du droit de disposer de son corps, femmes battues...), des femmes se sont levées à Besançon et ailleurs. *Lip au féminin*, livre écrit collectivement par les ouvrières de Palente, le prouve mieux que bien des discours. Des discours, Madeleine Laude en fera pourtant pour expliquer l'existence du mouvement autonome, mais elle dit elle-même : « Je ne suis pas (plus) seule, de même que le PSU n'a pas été le seul à contribuer aux progrès, aux combats du féminisme ».

### Lip : plus qu'un symbole

Le Front autogestionnaire à Besançon est donc, comme à Dole, un collectif. En allant discuter avec les travailleurs de Lip, à Palente, des axes de sa campagne, il n'avait pas à leur expliquer ce que lutter veut dire : contre le capitalisme, pour l'emploi, pour la démocratie, pour la parole à tous et à chacun. Les ouvriers de Lip le savent. Avec Michel Mousel et Charles Piaget, ils se sont intéressés plutôt à l'avenir : quels changements avec la gauche ? Quel emploi ? Que produire ? Quelles nationalisations ? Comment intervenir dans une planification





## SPECIAL ELECTIONS... SPECIAL ELECTIONS... SPECI

démocratique ? Il est significatif qu'une bonne partie de la discussion fut consacrée à cette série de questions : comment changer le modèle de consommation ? Quels besoins devraient satisfaire l'économie ? Comment concilier les transformations de la production en France, et l'agression de la concurrence et de la division internationale du travail ?

Exemple du degré de réflexion, du niveau de conscience auquel parviennent les travailleurs dès qu'ils prennent leurs affaires en main. La solution transitoire de coopérative, les contrats de recherche en Algérie, les contacts avec les militants des autres entreprises de l'industrie horlogère, permettent

de poser ces problèmes. C'est l'idée d'un autre type de croissance qui apparaît à travers le combat quotidien : conservation et transformation de l'outil de travail, problèmes d'approvisionnement, volonté de ne pas reproduire l'ancienne division du travail, problèmes d'énergie (les coupures de gaz et d'électricité !), type de produit à fabriquer (quelles montres ?)...

Le Front autogestionnaire à Besançon ne distribue pas des recettes, des plans magiques. Il veut jeter les bases dès maintenant d'une autre pratique sociale dans tous les aspects de la vie. Ici, des démonstrations ont déjà été faites. Lip n'est pas qu'un symbole...

De notre envoyé spécial  
Yves SPARFEL ■

(1) Cf. PSU-Documentation : « La terre, outil de travail » et TS, N° 761, page 15

## J. Mamou : « exister à visage découvert »

Les tribunaux administratifs l'ont décidé : les « soldats-candidats » sont partout inéligibles. Partout, sauf à Clermont-Ferrand où Jacky Mamou et Dominique Péré ont transféré leur candidature tandis que leurs suppléants se maintiennent à Paris 12<sup>e</sup>.

**TS : Pourquoi te présentes-tu aux élections ? Quel est le sens de ta candidature ?**

**Jacky MAMOU :** J'ai voulu profiter d'une conjoncture favorable pour qu'à travers mon témoignage, le mouvement des soldats prenne la parole. Bien entendu je n'en suis qu'une des voix et ne prétends pas le représenter à moi seul. Il s'agit d'un mouvement ample et diversifié, qui s'exprime jusqu'à maintenant à travers plus d'une centaine de comités condamnés à la clandestinité. A partir de cette campagne pour les législatives — et c'est encore plus vrai si la gauche l'emporte —, le mouvement des soldats va apparaître à visage découvert.

**TS : Quelle est ta plate-forme électorale ?**

**J.M. :** Il s'agit des revendications bien connues qu'avancent les comités de soldats. Elles portent sur les libertés démocratiques à l'armée (droit de réunion, d'association et d'expression), l'amélioration des conditions de vie (« perms » de 48 heures hebdo, solde au SMIC, transports gratuits du domicile à la caserne), le refus des soldats de jouer les gendarmes, les briseurs de grèves, ou les conquérants casqués outre-mer, l'opposition

à toute professionnalisation de l'armée, la création d'un syndicat de soldats appelés et engagés.

**TS : Te présentes-tu comme candidat du Front autogestionnaire ? Par quelles forces es-tu soutenu ?**

**J.M. :** Je ne suis pas candidat du Front autogestionnaire, mais un « candidat-témoin » du mouvement des soldats. Cependant je me félicite du soutien que m'apporte le Front autogestionnaire. Ma candidature a été rendue possible grâce à la constitution d'un comité de contrôle regroupant plusieurs personnalités politiques PS, PC, PSU, extrême-gauche, écologistes et même militaires comme le général Becam, l'amiral Sanguinetti, le général de la Bollardière.

Du point de vue de ma campagne, j'ai le soutien d'Information pour les droits du soldat (IDS) et, sur ma circonscription, du PSU, des CCA, de Paris-Ecologie 12<sup>e</sup>... qui ont constitué un comité de soutien à ma candidature.

**TS : Quelles sont les perspectives pour le mouvement des soldats ?**

**J.M. :** Si la gauche l'emporte, le mouvement des soldats va être formidablement dynamisé. Son apparition à visage découvert en sera facilité, la perspective d'un

syndicat de soldats se rapprochera, peut-être, dans un premier temps, au travers de l'élection libre de délégués de soldats.

Quoiqu'il en soit, cette campagne l'aura prouvé : la lutte des soldats pour leurs droits démocratiques reçoit un soutien grandissant ; nous sommes bien loin du relatif isolement que nous avons connu il y a encore quelques mois.

Propos recueillis  
par Julie SIMONET ■

### Appel du secrétariat national d'IDS

Le mouvement *Information pour les Droits des soldats* apporte un soutien complet à la candidature d'un soldat « pour les droits démocratiques à l'armée », qui constitue un des premiers pas vers un mouvement des soldats à visage découvert. Appuyés par les forces démocratiques, les syndicats ouvriers, les formations et militants de gauche, les soldats peuvent gagner sur des revendications aussi bien matérielles, comme celle de la gratuité des transports, que morales, comme la pleine et entière liberté d'expression et d'association. Tout dépend du caractère massif, démocratique et actif de la mobilisation existant dans les casernes. Le Parlement issu de mars 78 devra prendre en compte les revendications que porte cette courageuse candidature. Dès maintenant nous appelons à la constitution d'un comité de soutien au candidat sur la base de sa déclaration.

Il faut imposer la démocratie aux armées. Comment faire confiance à ce pouvoir qui a déjà envoyé les militaires remplacer les grévistes (contrôleurs du ciel, PTT, éboueurs), qui restructure l'armée pour quadriller le territoire et accumule un arsenal juridique pour l'utiliser en cas de crise sociale majeure ? Aussi appelons-nous à la constitution d'un comité de vigilance chargé de contrôler les missions de cette armée et capable d'alerter l'opinion sur les menaces d'utilisation de celle-ci contre le mouvement ouvrier et démocratique.

Cette candidature est un appel. Trop longtemps l'on a ignoré les soldats du rang, quand on ne s'est pas moqué d'eux, malgré les graves expressions d'un mécontentement général. Il est temps de mettre fin à cette situation. ■

### Les candidats soutenus par le Front autogestionnaire

- **Jacky Mamou**, médecin aspirant au 8<sup>e</sup> RI de Noyon (Oise).
- **Patrice Roland**, ex-membre du comité de soldats du 5<sup>e</sup> RG (a écopé 60 jours d'arrêt de rigueur), militant CFDT.
- **Dominique Péré**, 2<sup>e</sup> classe au 4<sup>e</sup> RG de la Valleebonne (Rhône).
- **Jean-René Quinard**, ex-sergent engagé de la base aérienne de Metz, « déserteur ».

### Bonnes adresses

- IDS recueille les témoignages, les suggestions, le courrier de cette campagne. Adresse : IDS, BP 112, 75825 Paris Cedex 17.
- Pour le soutien financier, adressez vos chèques à Maître Even, CCP 2185291 X.
- S'abonner au *Soldat*, journal édité par IDS, c'est un acte militant. Abonnement : 20 F pour 1 an (30 F sous pli fermé) ; soutien : 100 F. IDS, BP 112, 75825 Paris Cedex 17.

# Le SMIC à 2 400, comment ?

Le SMIC à 2 400 F par mois, bien sûr. Mais à quelles conditions ? Pour quels résultats ? Le Front autogestionnaire propose.

Le SMIC à 2 400 F par mois, c'est un fracassant débat politique. Dans lequel s'opposent quelque cinq millions de gagnepetit à 1 750 F par mois et les distingués technocrates qui vont prédisant l'apocalypse économique : flambée des prix, déficit extérieur aigu, franc ratatiné, PME en catalepsie — et travailleurs grugés finalement.

Le Front autogestionnaire pour sa part dit résolument « non » à l'austérité. Mais c'est vrai : la nécessaire revalorisation du SMIC (2 400 F au 1<sup>er</sup> avril) sera un leurre si, en même temps, rien n'est fait pour réduire sérieusement la hiérarchie des revenus et contrôler l'évolution des prix.

Partisan d'une société plus égalitaire, le Front préconise donc une réduction sensible de l'éventail des revenus. En réorganisant le travail et en procédant à une refonte complète des qualifications d'abord. En écrétant les hauts revenus, notamment non salariaux, ensuite.

## Quelle hiérarchie ?

Ainsi, il propose que la hausse du SMIC soit répercutée de manière dégressive, jusqu'à 3 500 F par mois. Entre 3 500 F et 6 000 F par mois, le pouvoir d'achat sera maintenu. A 30 000 F, les revenus seront bloqués (imposition à 100 % des tranches supérieures à ce montant).

Parce qu'il refuse cette réduction sensible de la hiérarchie, le PS est conduit à accepter une augmentation forte de la masse salariale (+ 18 %), donc des charges sociales.

Mais, annonce-t-il, pour que les entreprises tiennent le choc, l'Etat prendra à son compte les charges sociales, à raison de 200 F par salarié.

Mesure doublement scandaleuse :

— les cotisations sociales étant plafonnées, la répercussion des hausses de salaires sur les charges sociales des entreprises ne joue à plein que sur les salaires inférieurs au plafond. Pourquoi le Parti socialiste propose-t-il de dégrever les entreprises de 200 F sur tous les salaires ?

— un tel cadeau, s'il n'est pas différencié selon les entreprises, vise à restaurer les profits des firmes, y compris les plus solides, sans affirmer en contrepartie le moindre

contrôle collectif sur l'orientation de leurs investissements.

N'eut-il pas été plus sérieux de proposer une aide sélective, et contrôlée bien sûr, en faveur des seules entreprises de main-d'œuvre et des petites entreprises fragiles ?

## Quel pouvoir d'achat ?

Des gains réels de pouvoir d'achat impliquent une maîtrise de la formation des prix et la remise en cause de nombreuses rentes. Encore ne suffit-il pas de majorer le SMIC : il faut aussi que l'inflation ne mange pas en quelques mois les gains de pouvoir d'achat. Autrement dit, il faut contrôler les prix.

Par le blocage administratif ? Non : les entreprises ont mille ressources pour le tourner ; il est donc inefficace. Il est en outre dangereux dans la mesure où les commerçants honnêtes, coincés par les hausses en amont, risquent de se révolter contre une situation rapidement explosive.

La seule maîtrise réelle des prix est celle qui repose sur une mobilisation populaire dans les entreprises, au stade du gros et au niveau du détail. C'est pourquoi, le Front autogestionnaire propose :

— *au stade de la production*, l'extension des pouvoirs des comités d'entreprise au contrôle de la formation des prix et de la comptabilité ; l'obligation d'indiquer un prix de vente maximum pour les produits de grande consommation.

— *au stade de la distribution de gros*, la création de comités paritaires départementaux regroupant professionnels, représentants des CE des entreprises productrices et des associations de consommateurs ; ces comités paritaires disposeraient d'un pouvoir de contrôle sur les prix de gros, le stockage et les approvisionnements. Par ailleurs, la création de régies ou coopératives municipales de distribution, en priorité pour les produits frais (viande, poisson, fruits et légumes, produits laitiers), serait encouragée.

— *enfin au stade du détail*, la création de comités paritaires locaux, articulés sur les précédents, ayant pouvoir sur les approvisionnements, le stockage et le contrôle des prix ; des incitations au regroupement des approvisionnements du commerce de détail et à la création de coopératives ; la création de comités de coordination des travailleurs sur une base locale pour les grandes surfaces.

— *pour le logement*, le blocage des loyers pour une période de 2 ans (période qui sera mise à profit pour redéfinir la politique de l'habitat) et la création de comités de locataires ayant pouvoir de contrôle sur les charges locatives.

— *pour les produits manufacturés*, une réduction des coûts de publicité.

— *Enfin, le coût du crédit à la consommation* sera réduit par suppression des organismes financiers spécialisés et rattachement de ces services aux banques de dépôt qui accorderont des crédits personnels à la consommation dont le taux ne pourra pas excéder le taux d'intérêt versé aux comptes sur livrets. Des dispositions immédiates seront prises visant à arrêter les poursuites pour non-paiement d'échéance pour les chômeurs et les personnes dont le

salaires sera inférieur à 3 500 F. Les intérêts des créances en cours seront ramenés aux nouveaux taux pratiqués.

Une élévation substantielle du niveau de vie des plus défavorisés est ainsi possible au-delà de l'accroissement des ressources monétaires. Mais le Front autogestionnaire considère que ces mesures, indispensables pour permettre à des millions de travailleurs, de familles et de retraités de vivre décemment, doivent s'inscrire dans la perspective d'une transformation à plus long terme du mode de consommation. En réduisant les inégalités sociales actuelles, elles contribueront à créer les conditions d'un large débat sur de nouvelles façons de vivre.



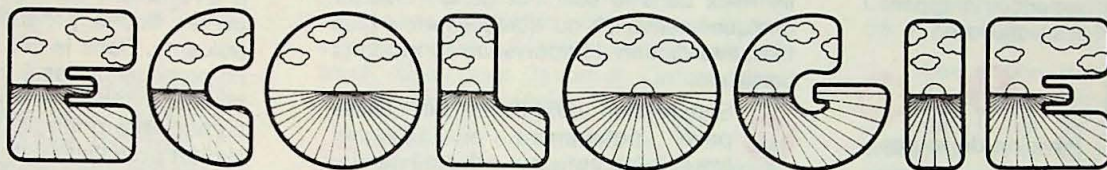
## Plus de 160 possibilités de vacances en toutes saisons

- L.V.T. peut accueillir dans ses Centres de Vacances et de Loisirs :
  - des Familles,
  - des Groupes, Sessions, Stages,
  - des Classes de neige, de mer et nature,
  - des Retraités (places disponibles et possibilités de longs séjours).
- Dans tous les Centres L.V.T., l'animation et le monitorat sont assurés.
- Les prix très étudiés, sont modulés suivant les ressources familiales et l'âge des enfants.
- Les bons-vacances des C.A.F. sont déduits des prix de pension.
- L.V.T. édite chaque semaine l'état des places disponibles.
- L'annuaire L.V.T. regroupe tous les renseignements sur les Centres de Vacances, les Gîtes, les Campings, les Voyages.

DEMANDE DE DOCUMENTATION à adresser  
L.V.T. : 67, rue de Dunkerque, 75009 PARIS

M., Mme (nom, adresse) .....  
.....  
.....  
demande une documentation L.V.T.  
A) pour les Familles (1)  
B) pour les Retraités (1)

(1) Rayer la mention inutile.



## le minimum vital

Du 20 mars au 30 juin : 70 jours ouvrés.  
Alors, pourquoi pas 70 mesures pour l'écologie ?  
Une mesure par jour,  
Un printemps bien employé !

« L'écologie, c'est comme le suffrage universel et le repos du dimanche »(1) : d'abord, ça fait hurler. Bourgeois et partisans de l'ordre clament très fort qu'on les ruine, qu'on veut l'anarchie, qu'on retourne au Moyen-Age... Et puis, sous la pression populaire, par la force des choses, ils accordent ce qu'ils refusaient hier. D'abord réticentes, les puissances d'argent finissent par prendre en compte — à leur manière — les exigences écologiques. Mais fondamentalement, rien ne change.

Soyons lucides. La lutte écologique, c'est une étape. Ou plutôt : un combat parmi d'autres, qui peut gêner le système capitaliste, l'obliger à changer. Mais après avoir résisté par la force et la ruse, ce système ne cédera finalement qu'en intégrant cette contrainte, comme il en a intégré d'autres.

Ainsi voit-on aujourd'hui les porte-parole des forces de droite s'affubler de verts oripeaux, l'écolo-centrisme fleurir dans le marais conservateur... Est-ce cela que nous voulons ? Non. La « nébuleuse » écologique porte aussi en elle l'espoir d'une transformation radicale — économique, sociale, culturelle — de notre société.

Bien plus qu'à la simple « défense de l'environnement », la revendication écologique vise à l'avènement de nouveaux rapports de l'homme à la nature, à son cadre de vie, à la collectivité. Son essor révèle, et accuse en même temps, les actuelles contradictions de notre société. Une société où il y a crise du mode de production, mais aussi crise du mode de contrôle social des activités de production et de consommation. Où la hiérarchie, la division des tâches, la notion même de travail sont aujourd'hui de plus en plus contestées. Par ailleurs, l'apparition de nouvelles raretés (matières premières, sources d'énergie) vient gripper les mécanismes de l'exploitation et de la division capitaliste du travail à l'échelle mondiale. Ainsi, la crise que connaît le monde occidental peut être définie comme celle de la reproduction élargie du capital aggravée par le déséquilibre écologique.

Un véritable programme de transformation sociale, économiquement viable, ne peut donc être qu'un programme « écologique » de réduction des gaspillages inhérents à notre actuel type de développement et au mode de vie qu'il entraîne... C'est pourquoi l'écologie ne peut être que socialiste. La contradiction écologique n'est pas indépendante de celle du travail : elle ne saurait s'y superposer ; encore moins s'y substituer. Pour échapper à la récupération réformiste, la revendication écologique doit s'allier à l'action des militants autogestionnaires dans les secteurs de production, au mouvement des femmes, à la lutte des nationalitaires, au combat de la non violence. Seule, cette convergence peut imposer une véritable écologie politique, c'est-à-dire autogestionnaire, donc socialiste.

Les écologistes du Front autogestionnaire situent clairement leurs exigences à gauche et sont conscients que seule une politique de gauche peut y répondre. C'est pourquoi ils proposent un train de mesures qui, au sens strict des mots, représentent un minimum vital. De véritables « états généraux de l'écologie » prépareront les décisions d'urgence qui, dans l'éventualité d'une victoire des forces de gauche, devront être négociées avec le gouvernement.

Avec la participation des associations écologiques, des groupements de consommateurs, des syndicats et des partis politiques, une telle réunion n'aura pas pour but d'adopter une série de *vœux pieux* mais bien de dresser un programme de mesures concrètes, inscrit dans un calendrier précis. Les travaux devront être achevés, et les accords signés pour le 1<sup>er</sup> janvier 1979.

Le Front autogestionnaire appelle tous les écologistes et tous ceux qui sentent que « *Vivre autrement, c'est possible dès demain* » à populariser et à expliquer les premières mesures proposées. L'écologie, cela peut commencer demain puisqu'il est des choses que l'on peut obtenir et réaliser aujourd'hui. ■

(1) Cf. « *Ecologie et Politique* », d'André Gorz (première page).

# 70 PROPOSITIONS DU FRONT AUTOGESTIONNAIRE

## Pollutions et nuisances



**1** Application des lois et relèvement de toutes les amendes frappant les pollueurs.

**2** Révision de toutes les normes de rejets de produits ou de gaz toxiques en commençant par l'intérieur des entreprises afin que la santé et la sécurité des travailleurs deviennent une priorité.

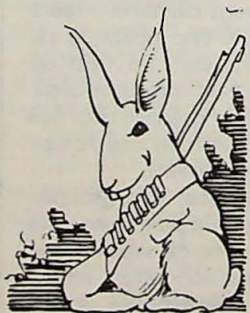
Extension des compétences des Comités d'Hygiène et de Sécurité aux nuisances tant internes qu'externes engendrées par l'activité de l'entreprise.

**3** Suppression de tout secret administratif en matière d'enquête et de recherche sur les pollutions.

**4** Transformation du fonctionnement et des pouvoirs des Agences de Bassin pour qu'elles deviennent des organismes luttant effectivement pour la non pollution plutôt que de se contenter de taxer les pollueurs.

**5** Construction de stations d'épuration dans toutes les villes de plus de 20 000 habitants qui n'en sont pas encore pourvues.

## Protection de la faune et de la nature



**6** Révisions et extensions de la liste des animaux et oiseaux sauvages protégés par la loi. Suppression de la notion « d'animaux nuisibles »

**7** Application de la convention européenne de 1902 protégeant les oiseaux migrateurs des chasseurs et interdisant les captures au filet.

**8** Mise sur pied d'un programme progressif d'interdictions de chasse pour 4 ou 6 ans selon la gravité des situations, pour permettre la reconstitution d'une faune naturelle. Cette interdiction se

fera département par département, ou région par région, en commençant par les zones les plus touchées par le dépeuplement.

**9** Interdiction de repeuplement en espèces « étrangères » sans études scientifiques préalables (et définition d'un programme de réintroduction des espèces pouvant rétablir les équilibres biologiques) l'interdiction sera automatique lorsqu'il s'agira seulement de relâcher des animaux dans le seul but de les chasser quelques semaines ou quelques mois plus tard. Interdiction d'importation de produits baleiniers.

**10** Suppression des zones de chasse privé, notamment en Sologne, lorsqu'elles ont pour effet d'interdire de grandes surfaces boisées à la promenade publique.

**11** Interdiction de vente de fusils à lunette pour la chasse en France. Interdiction de la pêche par aspiration.

**12** Taxe para-fiscale frappant tous les reboisements en résineux dans les zones auparavant couvertes par des forêts de feuillus.

**13** Adoption d'un article supplémentaire à la loi de juillet 1976 sur la protection de la nature, article permettant aux communes d'interdire les déversements massifs (notamment aériens) de défoliants ou d'insecticides sur leurs territoires, après consultation des exploitants agricoles et mise au point avec eux d'autres procédés de traitement.

**14** Arrêt des opérations de remembrements impliquant la destruction des bocages et des haies.

**15** Interdiction de la vente des insecticides et fongicides « de jardins » contenant des produits dangereux.

**16** Refonte des conseils d'administration des parcs nationaux afin d'y faire figurer au moins pour moitié les écologistes, les scientifiques et les représentants des syndicats.

## Aménagement du territoire



**17** Moratoire immédiat de 5 ans sur tous les projets d'application industrielle de l'énergie nucléaire, qu'il s'agisse de réalisations en France ou de vente à l'étran-

ger. Tout gouvernement de gauche qui abandonnerait de nouveaux investissements industriels dans le nucléaire ainsi que la construction du surrégénérateur (Creys-Malville), même sans reprendre l'ensemble du contenu du moratoire, recevrait, pour ces mesures, l'appui du mouvement contre le programme électro-nucléaire.

**18** Le moratoire doit permettre que les 15 % de son budget que l'EDF consacre au nucléaire soient affectés à la recherche sur les équipements solaires ou les autres productions d'énergie non polluante. Dans le cas où le gouvernement ne procéderait pas à un tel choix, l'ensemble des militants et organisations opposés au nucléaire pourraient mettre sur pied un institut pour l'alternative énergétique, qu'ils appelleraient à financer par une « auto-réduction » de 15 % de toutes les factures d'électricité, jusqu'à ce que le gouvernement le reconnaisse et le prenne en charge.

**19** Obligation pour toutes les communes de plus de 1 000 habitants de réaliser ou de faire réaliser par les écologistes de leur territoire, au moins une installation expérimentale en matière de production d'énergie non-polluante.

**20** Obligation pour toutes les communes de plus de 500 habitants de ne plus faire construire de bâtiments municipaux ou d'écoles sans prévoir une alimentation — aux moins auxiliaire — énergétique non polluante (soleil, vent, géothermie, etc). Ce genre d'initiative devra être menée à bien avec les associations écologiques de la commune ou de la région.

**21** Interdiction du « tout électrique » en habitat collectif.

**22** Extinction obligatoire des publicités lumineuses et building commerciaux dès 22 heures, quelle que soit la raison.

**23** Attribution d'un « bonus » selon le même procédé que les compagnies d'assurances, à tous les abonnés EDF-GDF qui réussiront à réduire ou maintenir au même niveau pendant une année leur consommation d'énergie par tête.

**24** Adoption d'un plan de dix ans permettant de passer progressivement de la fabrication d'armements à des fabrications d'intérêt général sans provoquer de chômage. Toute fabrication d'armements maintenue sera soumise à l'approbation des organes élus au suffrage universel, portant sur leur importance, leur nature et leur destination intérieure et extérieure.

**25** Adoption d'une loi permettant à tous les acheteurs de bicyclette et de vélomoteurs inférieurs à 80 cc, de bénéficier de détaxes importantes (par ex. TVA). Ce manque à gagner sera largement compensé par les économies réalisées par

l'Etat sur la diminution du recours abusif (et coûteux pour la collectivité) à la voiture individuelle dans les villes.

**26** Encouragement, au moyen de détaxes ou de facilités d'investissement, à tous les particuliers ou à toutes les entreprises privées ou publiques qui utiliseront des matières premières recyclées.

**27** Incitation fiscale pour la mise sur pied d'équipements collectifs d'immeubles (outillage spécialisé, machines à laver, salles de lecture, etc.)

**28** Organisation, sous l'égide d'un établissement industriel à capitaux d'état contrôlé par les travailleurs, du ramassage systématique de tous les vieux papiers et journaux pour épargner les forêts françaises et étrangères.

**29** Ouverture de bibliothèques et de centres spécialisés gérés collectivement sous la direction technique de spécialistes et d'artisans et dans lesquels la population viendrait s'initier à l'écologie pratique, au bricolage écologique et aux nouvelles énergies.

**30** Création de cours de rupologie, science de la récupération, dans toutes les universités scientifiques et les grandes écoles d'ingénieurs ou de commerce.

## Consommation information



**31** Transformation de l'Institut national de la consommation : présence majoritaire des représentants du syndicalisme ouvrier et du cadre de vie, avec les organisations de consommateurs et les mouvements écologistes. Décentralisation de l'Institut.

**32** Obligation pour les constructeurs de garantir leurs voitures — moteurs et éléments de carrosserie —, pour 5 ans, de façon à les inciter à produire des véhicules plus résistants et durables. Mise en œuvre d'un véritable programme d'études sur les moteurs non polluants.

**33** Refus d'homologation et d'autorisation de vente de tout engin électroménager français ou étranger qui ne serait pas réparable ou ne résisterait pas à des tests de durabilité correspondant à un usage régulier de cinq ans, assurés par l'INC modifié, comme indiqué au point 31.

**34** Dans la foulée de la nationalisation des principaux trusts de la chimie et de l'industrie pharmaceutique, abandon des productions de produits pseudo-

hygiéniques, en commençant par les crèmes, poudres et autres laits pour enfants que les publicitaires s'efforcent de faire acheter en culpabilisant les familles.

**35** Interdiction de tout recours aux enfants pour les spots de publicité télévisée, notamment en ce qui concerne les jouets en période de fin d'année.

**36** Possibilité offerte à toutes associations de consommateurs, pour montrer le caractère mensonger ou outrancier des messages publicitaires télévisés, de diffuser des spots de contre-publicité de même durée dans la même tranche horaire.

**37** Réservation, au moins deux fois par semaine, sur les ondes et les écrans de Fr 3, d'une tranche de grande écoute aux associations écologiques et aux associations de défense des consommateurs. Ceci pour favoriser l'information écologique régionalisée.

**38** Exposés contradictoires, sur les ondes et les écrans de Fr 3, à chaque fois qu'une enquête d'intérêt public ou une étude d'impact est entreprise dans une région.

**39** Affichage, renouvelé tous les mois, dans chaque commune, des analyses de pollution de l'air, de la pollution des rivières ou de la pollution des eaux littorales de la commune.

**40** Adoption, après mise au point par une commission comprenant des représentants syndicaux des professions concernées, du projet de loi concernant le secret administratif, commercial et industriel, proposé par l'Union fédérale des consommateurs (*Que Choisir*)

**41** Modification des dispositions concernant l'obligation de réserve (dans la fonction publique) et la faute professionnelle (dans le secteur privé) dans le cas où le salarié invoque la clause de conscience à l'égard de décisions mettant en cause la sécurité et la santé des personnes.

**42** Aide à la création et au fonctionnement des coopératives de produits « biologiques » (à buts non lucratifs) de communes ou de quartiers, surtout lorsqu'elles traitent directement avec les producteurs.

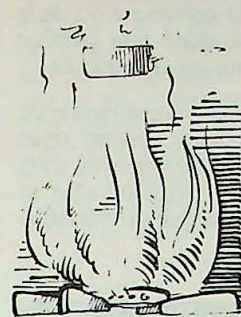
**43** Blocage des marges commerciales de vendeurs de produits « biologiques » de la même façon que les autres produits alimentaires pour éviter que ce type de production soit réservé à des privilégiés.

**44** Préparation d'une loi prévoyant que dans un délai de 5 ans, les bouteilles en plastique et tous les emballages en plastique superflus devront disparaître.

**45** Introduction d'un véritable enseignement écologique, liée aux autres matières, dès la sixième.

**46** Dans le cadre de l'ouverture des écoles aux diverses activités associatives, ouverture aux associations écologiques et de défense des consommateurs.

## Problèmes d'énergie gaspillages



**47**

Mise en œuvre de procédures démocratiques permettant de recueillir l'avis de populations concernées par de grands investissements d'infrastructure (lignes TGV, canaux à grand gabarit). Compte tenu des oppositions déjà enregistrées, abandon du canal Rhin-Rhône.

**48** Interdiction de toute dérogation à l'obligation d'étude d'impact prévue par la loi de juillet 1976 sur la protection de la nature. La réalisation de toutes les études d'impact doit être placée sous la responsabilité d'un magistrat qui, à chaque fois, suivra l'étude entreprise dans sa circonscription judiciaire jusqu'à sa publication intégrale avec toutes ses annexes et ses études complémentaires. Ce magistrat entendra également les promoteurs de l'usine ou de l'ouvrage projeté et les représentants des associations écologiques qui pourront s'entourer d'experts ou de professionnels qualifiés dont la rémunération sera fixée par décret.

**49** Création d'offices fonciers cantonaux où seront représentés les agriculteurs et les municipalités, contrôlant l'ensemble de la répartition des terres et le POS.

**50** Constitution, autour des villes, d'une réserve foncière non-constructible qui sera réservée d'une part aux espaces verts et d'autre part à des espaces que les habitants des villes pourront louer pour une somme modique pour s'y livrer aux cultures maraîchères ou fruitières de leur choix.

**51** Constitution autour de chaque ville, d'une autre réserve foncière non constructible, qui sera réservée aux agriculteurs ou aux maraîchers professionnels.

**52** Protection de tous les jardins ou petites zones cultivées existant encore dans le périmètre des villes, et ceci quelles que soient les dimensions de ces zones.

**53** Ouverture au public de la berge de toutes les rivières, qu'elles soient ou non navigables.

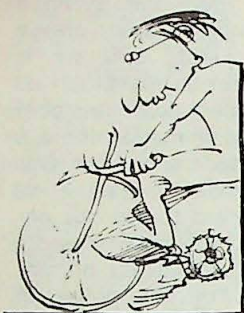
**54** Interdiction de toute construction d'hôtels ou d'immeubles à moins de 500 mètres du littoral.

**55** Décuplement de la dotation financière du Conservatoire du littoral et régionalisation de sa gestion de façon à ce qu'elle soit assurée par des conseils régionaux au sein desquels les associations écologiques devront représenter la moitié des membres.

**56** Les projets de classement, d'inscription à l'inventaire des sites ou de sauvegarde d'un espace rural ou urbain seront automatiquement pris en considération lorsque 55% des habitants de plus de 15 ans de la commune ou de la ville concernée auront signé une pétition réclamant le classement ou la protection.

**57** Mise en route dans chaque région de l'inventaire écologique général, dont les travaux doivent être réalisés sous le contrôle des associations culturelles et écologiques, et accessibles en permanence au public.

## Circulation et transports



**58**

Interruption immédiate de toutes les procédures et mises à exécution concernant le classement, la suppression et le démantèlement des voies ferrées,

quel que soit le statut de celles-ci.

**59** Moratoire du programme autoroutier français afin de permettre aux écologistes et aux économistes d'étudier tranquillement les inconvénients et les avantages des tronçons restant encore à l'état de projets. Pendant la période du moratoire, report des emplois et des crédits sur les autres opérations prévues dans ce chapitre (les 2 mesures 58 et 59 sont par excellence des mesures conservatoires immédiates qui permettent la suite et ne constituent pas par elles-mêmes des solutions).

**60** Mise à l'étude du programme général de transports collectifs hors agglomération comprenant : la desserte quotidienne, avec recours éventuel aux PTT, de toute commune ; la réouverture du maximum possible de dessertes ferroviaires omnibus ; la généralisation des services inter-villes cadencés.

**61** Révision des programmes d'aménagement urbain sur la base des priorités accordées aux transports collectifs en site propre, aux deux roues et aux piétons.

**62** Distribution gratuite et affichage à tous points d'arrêts, en zone urbaine comme en zone rurale, des horaires des services de transports.

**63** Création de parcs pour cycles dans toutes les stations ferroviaires et gares routières.

**64** Intégration dans le service public général de transports, des transports spécialisés de voyageurs : ramassage scolaire, circuits de ramassage d'entreprises, etc.

**65** Généralisation de la carte orange autour de chaque agglomération offrant plus de 10 000 emplois. Suppression des divers versements des employeurs pour les transports et remplacement par la remise gratuite à leur charge, du coupon de carte orange.

**66** Révision des normes de sécurité de conditions et de temps de travail applicables aux transports routiers et du contrôle de celles-ci.

**67** Interdiction matérielle par des plots, et non plus par des contraventions, de tout stationnement de voiture sur les trottoirs.

**68**

Aménagement de pistes cyclables

**69** Mise en circulation piétonne de 10 %, au minimum, des rues des villes.

**70** Partout où le stationnement urbain est encore autorisé, généraliser la plantation d'arbres entre les places de stationnement de voitures sur la chaussée, comme cela s'est déjà fait à Paris et dans quelques villes de province.

# FRONT AUTOGESTIONNAIRE SOUSCRIPTION

Dassault ne cotise pas dans la maison, le club Méditerranée non plus. Nous ne sommes pas encouragés par la Bénédictine et Ricard ne nous donne rien. Nous n'avons pas eu le prix Fémina, ni le Nobel... D'ailleurs, c'est bien simple : nous n'avons pas de prix. Nous ne recevons ni dollars, ni roubles, ni DM.

Nous ne sommes pas doués pour la quête, la mendicité, les souscriptions (on essaye, on essaye, mais c'est dur). Notre hebdo, *TS*, on le fait vivre (mal d'ailleurs) sans vous taper tous les jours. On n'a pas fait mettre de brevet sur l'autogestion. On n'a pas encore fini de payer nos amendes de mai 68. Et on vient tout juste de payer nos procès de la guerre d'Algérie. Notre Faux-monnayeur attiré a respiré des produits polluants. Nous n'avons jamais enlevé de milliardaires.

Alors si vous voulez que l'autogestion on en cause pendant les législatives, et de l'écologie, et des droits des femmes, et du refus du nucléaire, faut nous aider.

Le Front autogestionnaire, présent dans 260 circonscriptions aux législatives, a un besoin urgent de votre soutien politique et financier.

## SOUSCRIVEZ !!!

Jean Ruel, 6974 36 N Paris

## DEMANDEZ L'APPEL !!!

Front autogestionnaire, BP 89 75722 Paris Cedex 15

## Congrès de la fédération de la banque CFDT : Nationaliser tout le crédit

7-10 février : le congrès de la fédération de la banque CFDT se réunit à Guidel (Morbihan). Les congressistes s'interrogent : dans deux mois, auront-ils la capacité d'empêcher le sabotage financier d'une expérience de gauche ?

A un mois des élections, alors que le « petit galop d'essai » de spéculation contre le franc a été un test prometteur pour la bourgeoisie, les militants CFDT de la banque s'interrogent sur leur capacité à empêcher le sabotage financier d'une expérience de gauche. La position définie par le rapport d'orientation y répondait précisément en réclamant la nationalisation totale du crédit, y compris le Crédit agricole, le Crédit mutuel, le Crédit populaire, les Caisses d'épargne et les filiales des banques étrangères.

### Ne rien laisser à l'ombre

Cette position n'est contestée par personne. Sauf par E. Maire qui, représentant la direction confédérale à ce congrès, affirme que la nationalisation des filiales étrangères peut entraîner des mesures de rétorsion dans les pays concernés : blocage des échanges internationaux, fermeture des frontières... Mais souligne Georges Bégot, en présentant le rapport d'orientation, qu'on nationalise ou pas, n'y aura-t-il pas des mesures de rétorsion ?

Ce consensus très large pour la nationalisation s'accompagne du souci de lever le secret bancaire. Non pas pour mettre sur la place publique la situation individuelle de n'importe quel déposant ; mais pour révéler les spéculations, les fraudes, les fuites de capitaux ou leur utilisation pour licencier ou saboter l'économie.

Une telle pratique ne peut avoir lieu que sous le contrôle des travailleurs et de leurs organisations syndicales. A cet égard, les conseils d'atelier et de service joueront un grand rôle. Le point de vue de la fédération n'est pas totalement identique à celui de la confédération sur ce point. La résolution le précise : « Ces conseils auront pour mission, tant qu'une planification démocratique n'aura pas été élaborée, d'impulser un processus permettant d'aller du contrôle vers le pouvoir, en lien avec les travailleurs siégeant dans les conseils d'établissements ou d'entreprises. Ils devraient être une structure décentralisée favorisant la mise en place d'un véritable contre-pouvoir, impliquant l'ensemble des travailleurs. »

Mais, comme l'ajoute un amendement du

syndicat de Paris (intégré à la résolution finale) : « Dans le cadre d'une économie de marché où la concurrence resterait la règle et le secteur privé majoritaire, ni les organisations syndicales, ni les travailleurs ne pourront être amenés à avoir des responsabilités dans la gestion, les amenant à exploiter éventuellement d'autres travailleurs. » Pour la fédération, il ne saurait donc y avoir de cogestion des banques, mais un contrôle ouvrier réel.

Ces nuances par rapport aux textes confédéraux se retrouvent aussi sur le problème de l'indemnisation des sociétés nationalisées. La fédération limite l'indemnisation aux caisses de retraite et aux salariés actionnaires.

Finalement, enrichie par le débat d'une centaine d'amendements, cette partie de la résolution générale consacrée à la nationalisation du crédit est adoptée à la quasi unanimité.

Employés de banques :  
Manif. à Paris, mars 1974



Photo AGIP

Autre sujet brûlant de ce congrès : quelle attitude adopter devant les échéances électorales ? Quelle qu'en soit l'issue, les employés de banque CFDT s'opposent à l'austérité. Leurs revendications — pas de salaires inférieurs à 2 200 F par mois (avec un minimum de 14 mensualités et demi) ainsi qu'une progression du pouvoir d'achat calculé en augmentations uniformes pour tous, sauf pour les agents dépassant six fois le SMIC — traduisent cette volonté. Pour le vote aux législatives, une discussion très animée aboutit à la rédaction suivante : « La fédération appelle les travailleurs des banques à voter pour les candidats de leur choix du mouvement ouvrier et, au second tour pour le candidat de gauche le mieux placé par le suffrage universel afin de battre la droite. »

### Votez à gauche !

Sur le fond, ce congrès a révélé une fédération de la CFDT très vivante (1), très attentive à ce qu'une victoire de la gauche entraîne une véritable mobilisation populaire et l'initiative des travailleurs. La clarté des positions tranche assez souvent avec les formulations de la Confédération. Ainsi, sur le plan des relations internationales, le désengagement de la CFDT de la CMT et l'éventualité d'une adhésion à la CISL ont été énergiquement condamnés.

Les interventions des responsables de la fédération unique des travailleurs du Portugal ont été écoutées attentivement. Et pour cause ! Lors de la révolution portugaise, le rôle des travailleurs de la banque a été exemplaire (contrôle des capitaux, nationalisation des banques). Aujourd'hui ils doivent se battre contre un gouvernement social-démocrate...

Le nouveau conseil fédéral, élu par le congrès a reconduit Georges Bégot comme secrétaire général. Amené à conclure le congrès, celui-ci déclare : « Nous avons voté des résolutions, certes, mais nous allons dans les mois qui viennent avoir à les appliquer. » Entre le texte et la réalisation, il y a en effet la pratique syndicale. Celle-ci est discutée dans le congrès à travers la politique d'organisation (avec la mise en avant d'une nécessaire régionalisation). Mais elle apparaît également quand le congrès est amené à se prononcer sur la possibilité, pour la section BNP, suspendue le 9 janvier dernier par le syndicat parisien, d'intervenir. Chacune des parties en présence a eu droit à vingt minutes pour informer les congressistes, mais aucun vote n'est intervenu quant au fond de cette affaire.

Le souci d'une pratique syndicale de masse, c'est-à-dire capable d'associer tous les adhérents et tous les travailleurs à l'action envisagée par les syndicats et sections, a été réaffirmé. Elle sera indispensable pour les travailleurs des banques, afin qu'ils puissent, à brève échéance, réaliser les espoirs que soulèvent ce congrès.

Yves SPARFEL ■

(1) Sur 77 syndicats représentés, 22 avaient rédigé près de 300 amendements au projet de résolution. Voilà démontré que la préparation du congrès a suscité une assez large participation des organisations de base !

# Kodak : grève dure pour la cinquième équipe

A Vincennes, les « postés » de la pellicule se battent depuis cinq mois pour d'autres conditions de travail. Pour une autre vie aussi.

Les postés chez Kodak (Vincennes) ne sont pas à la fête : sept jours de travail (56 h) ; deux jours de repos ; changement d'équipe en fin de cycle : matin, après-midi, nuit. Et cela toute l'année ! Samedis, dimanches et fêtes, avec bien souvent des vacances imposées.

La plupart des ouvriers travaillent dans le noir (absence de lumière) pour la fabrication des surfaces photo-sensibles. Ce qui n'est bon ni pour la santé, ni pour le moral, ni pour l'équilibre nerveux. En hiver, certains ne voient jamais le jour. Le sommeil est perturbé, la vie familiale aussi.

## Diminuer le temps de travail

Cette situation est aujourd'hui remise en cause. A partir d'une anomalie flagrante à propos de la prime de fin d'année, les travailleurs, début octobre, se mobilisent. Sur une initiative de la CFDT, un cahier de revendications est élaboré. Il porte sur une augmentation de la prime de fin d'année, calculée sur le salaire réel (toute prime comprise) et la création d'une cinquième

équipe. La lutte s'engage (CFDT, CGT, FO) entraînant 95 % des effectifs (environ 250 personnes).

L'importance des difficultés liées aux conditions de vie dans et hors de l'entreprise explique la volonté de la création d'une équipe supplémentaire. Celle-ci permettrait de rabaisser le temps de travail hebdomadaire à 33 h et demi sur 6 jours et obligerait à augmenter les effectifs de l'usine. Deux objectifs essentiels seraient ainsi atteints : lutte contre le chômage et diminution du temps de travail sans perte de salaire. Pour soutenir leurs revendications, les postés décident, en assemblée générale, des grèves surprise : 8 h à Noël et au jour de l'an ; 2 h tous les samedis en fin de poste. Ces décisions entraînent une perte financière minimum, une désorganisation de la production, la possibilité de passer chez soi une journée plus « normale ».

## Durcissement

Devant le refus de la direction de négocier, les « postés » envisagent un dur-

cissement de l'action : grèves plus longues, meetings, fête, manifestations au siège social, collectes, etc. Jusqu'ici l'atteinte au volume de production était minime compte tenu du type d'action engagée, des niveaux inégaux de combativité, de la faible syndicalisation. Mais l'intransigeance de la direction a contribué amplement à la radicalisation du conflit.

Seuls à se battre ouvertement dans l'entreprise, soutenus par une large majorité du personnel, les « postés » sont décidés à imposer leur volonté de vivre mieux. L'arbitraire actuel ne leur est plus supportable. Ils exigent la reconnaissance de leur identité et sont les premiers à réclamer par cette forme de lutte une diminution du temps de travail (sans perte de salaire). Ils démontrent aujourd'hui le caractère profond, urgent de cette revendication et sa prise en charge par les travailleurs.

Patrick KUNZ ■



## Japonais, encore un effort !

On sait qu'en bonne logique capitaliste, les investissements des firmes s'accompagnent souvent de la fermeture ou de la destruction d'équipements, de machines, non encore usés. Destruction qui permet de limiter la sur-accumulation. L'objectif est de se hausser rapidement à un taux de productivité, donc de rentabilité supérieure. Et — pourquoi se gêner ? — le régime fiscal des amortissements a été établi pour cela. Quand la conjoncture se retourne (baisse de la demande, agressivité de la concurrence étrangère), ces mises au rebut anticipées se trouvent souvent accélérées à l'occasion d'opérations de « restructuration », comme en France, dans le textile et la sidérurgie, par exemple).

Au Japon, la casse des machines prend

la forme de cérémonies rituelles : la destruction comme sacrifice au dieu Accumulation. Dans le textile par exemple, et plus particulièrement dans la bonneterie, les compagnies japonaises envoient depuis quelques semaines leurs machines à la ferraille, comme auparavant les producteurs de soieries et de fils de coton.

C'est ainsi qu'à Kashira, à l'est d'Osaka, le directeur et les employés d'une entreprise de tricot ont sorti 93 machines dans la cour de l'usine et ont regardé les ouvriers d'une entreprise de démolition les réduire en morceaux. Des scènes semblables se sont déroulées dans la préfecture de Nara où 1 805 machines appartenant à 94 usines ont été détruites dans le cadre d'un accord destiné à contrôler la surproduction. La

préfecture de Nara a produit l'an dernier environ 300 millions de paires de bas et de chaussettes : environ un tiers de la production totale du pays !

Dans la préfecture de Hyogo, à l'ouest d'Osaka, quelque 4 800 machines textiles, plus de 10 % du total, ont déjà été mises au rebut. A Osaka, 14 000 machines, 32 % du total, seront envoyées à la ferraille d'ici à deux ans.

Les raisons : la concurrence sévère des produits de Taiwan, de la Corée du Sud... La hausse du yen par rapport au dollar qui a affecté la compétitivité des produits nippons. Et... la logique capitaliste : encore un petit effort !

Martial ANVERS ■



# Affaire Guémann : le rendez-vous de Draguignan

Cinquante magistrats sont venus de toute la France pour apporter leur soutien à Monique Guémann.

En décidant, dès qu'il a pris connaissance de l'avis de la commission de discipline du parquet, de se réunir à Draguignan pour marquer son soutien à Monique Guémann, le syndicat de la Magistrature vient de tourner une page importante de son histoire : pour la première fois, en effet, il s'est déplacé en province pour rencontrer la population d'une région et réunir son bureau. Le choix de Draguignan n'était évidemment pas une coïncidence. Le syndicat entendait, par cette démarche inhabituelle et courageuse, marquer sa détermination dans la défense de sa vice-présidente. Avec l'appui du Comité de soutien à Monique Guémann (que l'on peut contacter à la Bourse du Travail, rue Cisson, 83300 Draguignan) bien implanté dans le département, — un comité qui a déjà à maintes reprises montré sa force, notamment au cours de la manifestation du 9 février, à Draguignan, quand un Peyrefitte en carton pâte a été brûlé au centre-ville —, le syndicat de la Magistrature a débattu toute une journée avec le public.

Plus de cinquante magistrats du syndicat sont venus de toute la France, à la Maison des sports de Draguignan mise à leur disposition par le Parti socialiste (qui s'est enfin engagé dans la bagarre après une hésitation de plusieurs semaines, voire une mauvaise volonté évidente) pour animer des discussions autour de trois forums. L'un, sur les pratiques policières, a débouché sur une volonté d'information du public : comment résister légalement aux fouilles des véhicules. Le second a permis de réfléchir sur « une société qui se met en place insidieusement » à l'aide de l'informatique. Et le troisième, qui prenait tout son sens à Draguignan, a analysé les tactiques du pouvoir « pour faire taire les expressions divergentes dans la fonction publique et la magistrature ».

Près d'un millier de personnes ont participé, toute la journée du 18 février, à ces « portes ouvertes » du syndicat. Elles ont pu discuter avec ses responsables, dont Marc Dreyfus, le président, et Gérard Blanchard, le secrétaire. Et, bien entendu, Monique Guémann très entourée et très applaudie. Celle-ci a clos le meeting en déclarant : « Si Peyrefitte a voulu porter un coup violent au Syndicat de la magistrature, s'il a voulu le

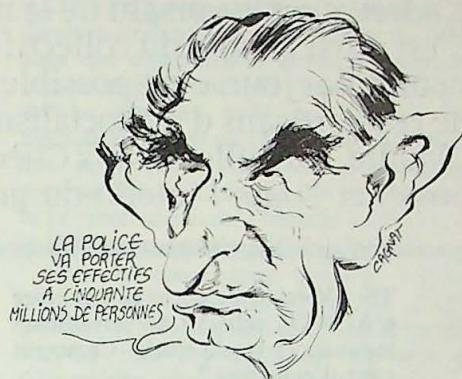
*martyriser, cette manifestation d'aujourd'hui montre son échec. Le peuple français doit participer à l'élaboration de sa justice. »*

Parmi les nombreux soutiens apportés à Monique Guémann, on a remarqué l'intervention du juge Pascal (celui de l'affaire de Bruay-en-Artois), venu lui serrer la main. Il en a profité pour dire un petit mot : « Je constate une fois de plus que l'on poursuit toujours ceux qui dénoncent les injustices, et non ceux qui les commettent. Depuis plusieurs années, je lutte pour abattre ce mur que la justice a essayé de construire entre elle et les citoyens. »

En se réunissant ainsi à Draguignan, le syndicat a voulu montrer son désir d'être le plus près possible de la population, du justiciable. Au-delà de la défense de Monique Guémann, il fallait chercher collectivement « les sources de la répression »,

comme l'a expliqué Marc Dreyfus. Et tenter de mettre à jour les formes d'une « autre justice ». Comment le justiciable pourrait prendre en main sa défense, comment développer la pratique des « boutiques de droit », comment casser l'habitude du secret judiciaire, autant de questions précises et essentielles qu'a posées le syndicat. Avec les citoyens. C'est déjà le début de l'autogestion.

B.B. ■



Alain Peyrefitte

## Pour en savoir plus

Rappelons que le syndicat de la Magistrature a publié un livre aux éditions Stock 2 : *Au nom du peuple français* (1974, 30 F) dans lequel il exprime ses positions sur la justice. Par ailleurs, le SM édite une revue mensuelle, *Justice 78*, dont le numéro de janvier (n° 59) est consacré en grande partie à l'affaire Guémann (4, rue Olier, 75015 Paris, 11 F).

## Monique Guémann : « la justice... le travail de tous les jours »

**TS : Comment as-tu vécu le soutien de la population ?**

M.G. : J'ai été étonnée de la réaction des gens, en ville, et surtout de beaucoup de détenus qui m'ont écrit pour me témoigner leur soutien. Il y en a un qui m'a fait une très longue lettre, avec une analyse de l'affaire Croissant, et trois ou quatre autres, qui étaient dans le même chaufferie, qui m'ont également apporté leur soutien par écrit, en me disant que je pouvais faire état de leurs lettres, qu'ils savaient ce qu'ils risquaient et qu'ils étaient prêts à en assumer les conséquences. Je ne l'ai pas fait pour que ça ne leur porte pas préjudice. On a tendance à penser que dans les prisons, surtout comme celles de Draguignan, les gens n'ont pas de conscience politique. Eh bien, ce n'est pas vrai et ça m'a frappée.

**TS : Comment travaillais-tu, à Draguignan ?**

M.G. : Je ne crois pas au bon juge. C'est vrai que j'ai aidé des gens, quelquefois, mais la justice, c'est le travail qu'on fait tous les

jours : là, on écrase les gens parce qu'on n'a pas les moyens de faire autrement. On passe notre temps à les envoyer en prison ! Quand j'allais à la Maison d'arrêt, par exemple, car c'était dans mes attributions, je me sentais très très mal à l'aise parce que j'étais là avec quelques bonnes paroles pour que les types s'écrasent, et supportent davantage des conditions inhumaines. Je n'avais pas les moyens de faire autre chose.

**TS : Ton acte n'a pas été accepté par tout le monde, ici, je crois.**

M.G. : C'est vrai. Mais ceux qui ont eu des réactions hostiles, c'est qu'ils n'ont pas compris. Par exemple un commerçant, ici, que je connais bien, m'a demandé pourquoi j'avais pris parti dans l'affaire Croissant. Je lui ai expliqué que je n'avais pas défendu le terrorisme, mais les droits bafoués, et il a mieux saisi. Il est venu au débat public, et il m'a dit, un peu plus tard : « Vous savez, je ne suis pas venu là pour défendre Croissant, mais les droits de l'homme ! »

Propos recueillis par Bernard BLANC ■

## Travailler deux heures par jour

L'adret, c'est le versant de la montagne qui reçoit le soleil. C'est aussi le nom du collectif qui affirme : « travailler deux heures par jour, c'est possible et ça suffit ». TS a rencontré trois de ces partisans d'un socialisme autogestionnaire ensoleillé : Claudie, travailleuse aux Chèques postaux, Daniel, travailleur posté, et Loup, l'intello du groupe.

**TS : Votre livre porte la signature d'ADRET, collectif de travailleurs manuels et intellectuels. Comment s'est-il constitué ?**

**Daniel SCHIFF :** A l'origine, avec Loup et d'autres physiciens, nous nous sommes interrogés sur notre travail, sa signification et sur la durée du travail en général. Partant de besoins que l'on peut juger raisonnables, nous avons essayé d'évaluer quel temps de travail était nécessaire pour les satisfaire.



Vinrent ensuite Claudie, employée aux chèques postaux, Charly, ouvrier en 3 x 8, les Colas, couple d'ouvriers retraités, Gilles, docker, Suzanne, secrétaire. Ils nous ont à leur tour exposé leur réflexion sur leur expérience du travail. Une expérience qui n'était pas celle d'intellectuels.

**Claudie BESSE :** Je crois que le groupe

existe vraiment, qu'il y a eu travail collectif et que nous n'avons pas simplement servi d'alibi à des intellectuels.

**TS : Travailler « deux heures » par jour : c'est une provocation ? Un symbole ? Un objectif ? Un idéal ? Une boutade ?**

**Loup VERLET :** Bien sûr, c'est un titre un peu provocateur. Salutairement provocateur. Notre société distingue le « travail » — ce qui est rémunéré — et les « loisirs ». Or ce travail est de plus en plus inintéressant pour la majorité des gens ; et le loisir tend de plus en plus à devenir une marchandise. Entre les deux, il y a quelque chose qui n'a pas de nom : le « non-travail » pour les femmes en particulier. Plus de la moitié du travail de notre société est du travail non rémunéré, qui ne rentre pas dans une catégorie.

Nous pensons que, dans une société différente, le « travail lié », le travail plutôt ennuyeux mais nécessaire pour faire marcher la société, le travail que l'on fait d'abord pour gagner sa vie, pourrait être réduit à deux heures par jour. En revanche, le « travail libre », celui qui recouvre des activités intéressantes en elles-mêmes, celui aussi qu'on partage entre proches, travail ménager ou militant par exemple, pourrait, lui, être développé.

### Vivre autrement... et penser autrement

**TS : Travailler deux heures par jour, cela ne peut se comprendre que dans une société « autre » ?**

**Claudie :** Moi qui travaille à mi-temps dans ce système, je reconnais que cela n'est pas une solution possible pour tous. C'est injuste. Il faut donc un autre système et un changement total des mentalités : penser soi-même autrement, c'est essentiel.

**Loup :** Il y a un paradoxe. Les deux heures par jour, cela choque, c'est du rêve. Les 40 h font partie de l'ordre des choses. Pourtant, au début du siècle, les gens travaillaient 60 h, ils se sont battus prioritairement pour abaisser le temps de travail et pour obtenir les 40 h. Si l'on avait continué à répartir les progrès de productivité, à savoir un tiers pour réduire le temps de

travail et deux tiers pour augmenter la production, les gens travailleraient aujourd'hui 24 h !

Maintenir le temps de travail découle d'une volonté politique, liée au capitalisme mais aussi à une société autoritaire pour encadrer les gens et à une certaine complicité des gens eux-mêmes.

### Le temps libre, ça fait peur

**TS : Claudie, pour toi en tant que femme et travailleuse manuelle, est-ce facile à expliquer autour de toi ?**

**Claudie :** Non (rires), oh que non ! Et pas plus auprès des femmes qu'auprès des hommes ! Tout le monde est enfermé, les gens sont sur des rails, ils ne veulent prendre aucun risque, il n'est pas question pour eux de vivre autrement. Le temps libre, ça fait peur. Les filles n'ont pas l'habitude d'en avoir ; je suis épuisée de me bagarrer aux chèques.

**Loup :** Alors que les femmes sont les premières victimes de ce système. Ou c'est la double journée de travail, à l'extérieur puis chez soi, ou elles se retrouvent bouclées chez elles sans revenus indépendants...

**Claudie :** Et le nombre de celles qui mettent un point d'honneur à être à la fois « parfaite épouse et mère » et « parfaite travailleuse » est incroyable... Moi, je ne veux pas vivre 36 vies : c'est la mienne qui compte d'abord !

**TS : Réduire le temps de travail, n'est-ce pas une discussion qui passionne ceux qui ont déjà du temps libre ?**

**Daniel :** C'est vrai des copains que nous avons rencontrés : tous avaient déjà pris du recul et travaillaient plus ou moins à mi-temps. Ou alors, il s'agit de privilégiés, comme Loup et moi... Mais les gens qui font leur 8-10 heures par jour, n'arrivent pas à penser à la question du travail. Charly explique que lorsqu'il travaillait 48 h, il faisait du travail « au noir » en plus. Avec la crise, on les a « réduits » à 32 h ; du coup, ils ont refusé le travail « au noir ». Le grand patron souhaitait réduire les horaires à 24 heures ; le patron local s'y est opposé, expliquant qu'à 24 h ils ne voudraient plus travailler du tout ! Les gars avaient pris conscience.

**Loup :** C'est une des raisons pour lesquelles le système a besoin de maintenir la durée actuelle : si les gens ont plus de temps, ils commencent à se poser des questions. Si l'on veut s'organiser en vue de l'autogestion, vers une prise en charge des gens par eux-mêmes, il faudra du temps. Il est indispensable pour cela que l'ensemble des forces qui parlent de changement débattent de ce problème et des moyens à mettre en œuvre pour convaincre les gens.

**Claudie :** Oui, il faut tous s'y mettre en haut et à la base, partout, et montrer soi-même, dans sa vie quotidienne, que « vivre autrement » c'est possible. Sans ça, comment être convaincant ?

Propos recueillis  
par Joël SATRE ■

## Pérou : voter à la baguette

Grandes manœuvres électorales au Pérou. Mais le mouvement populaire ne désarme pas.

Le Pérou s'enfoncé inexorablement dans la crise. La dette extérieure s'élève à 4 000 millions de dollars, dont 1 000 exigibles en 1978. Les banques américaines et le Fonds monétaire international (FMI) sont donc les maîtres du jeu. Ils lient la renégociation de la dette extérieure et l'octroi de nouveaux prêts à une série de conditions. Le Pérou étant dans l'obligation de payer 60 millions de dollars en janvier pour les avions, tanks, missiles et hélicoptères achetés au cours des dernières années à l'Union soviétique, les Américains exigent que celle-ci renégocie le paiement de cette dette, ou que le Pérou refuse de l'assumer et rompe toute relation avec l'URSS.

La deuxième série d'exigences a trait à la politique économique et sociale :

- dévaluation du sol. Le change ayant été déclaré libre en octobre, la monnaie péruvienne est passée de 80,88 pour 1 dollar, à 130 en janvier (soit une baisse de 130 %). Les prix ont bien sûr suivi, et une augmentation de 20 à 40 % sur les produits alimentaires est entrée en vigueur fin janvier.

- « rationalisation » du fonctionnement des entreprises, qui a entraîné par exemple la mise à pied de plus de 5 000 travailleurs à la suite de la grève générale du 19 juillet 1976.

Cette grève générale, qui couronnait une série de soulèvements sauvages et sanglants dans tout le pays (Huancayo, Cuzco, Arequipa), a été un avertissement pour le gouvernement. Plus récemment, l'enterrement de l'ex-président, le général Velazco Alvarado (1968-1975), leader de l'aile « progressiste », a donné lieu à une spectaculaire manifestation : 200 000 personnes, débordant le service d'ordre, s'emparèrent du cercueil qui fut porté sur les épaules de travailleurs jusqu'au cimetière. Elles manifestent ainsi autant leur hostilité au général Morales Bermudez, que leur attachement aux réformes réalisées par l'artisan de la révolution d'octobre 1968.

Dans les campagnes, les luttes se développent également : en septembre, 10 000 membres des communautés paysannes indiennes occupent 5 000 hectares de la coopérative d'Anta-Pampa ; le 28 décembre, la répression fait quatre morts et une dizaine de blessés à Huacataz ; fin décembre, de

nouvelles occupations ont lieu dans la province de Cuzco. Ces luttes sont dirigées par la Confédération nationale agraire (CCP), bastion de Vanguardia Revolucionaria et du PCR, dont l'influence ne cesse de s'étendre sur les hauts plateaux.

La Convention nationale agraire (CNA), créée par le régime militaire mais qui n'a cessé de se radicaliser, vient également de passer à une opposition active.

Dans ces conditions, la politique « d'ouverture » proclamée par les militaires et qui se traduira par l'élection d'une Assemblée constituante en juin 78, apparaît comme un moyen de canaliser les luttes et de faire partager à la droite civile l'impopularité de la politique économique. Tout est prévu en effet pour que la droite, en particulier l'APRA d'Haya de la Torre, parti nationaliste et populiste des années 20, devenu progressivement l'agent de l'oligarchie et de l'impérialisme, s'y taille la part du lion : interdiction de vote pour les analphabètes (2 millions et demi de citoyens), partialité de la Cours Electoral, limitations à la propagande de la gauche... Le président Morales Bermudez a d'ailleurs déclaré sans ambage que si la Constituante n'entérinerait pas les mesures voulues par les militaires, elle serait dissoute !

La gauche, à l'exception de quelques noyaux maoïstes, a cependant décidé de participer aux élections. Elle se divise en

Morales Bermudez  
Le général connaît la manœuvre



trois grandes tendances : le Parti socialiste révolutionnaire (PSR) qui représente l'aile progressiste du régime ; le Parti communiste (Unité), la CGTP et leurs alliés (petits partis démocrates-chrétiens, Alliance populaire socialiste...) ; l'extrême gauche enfin qui a réussi à organiser un vaste front (UDP-EPDI) regroupant en particulier les diverses tendances de VR, PCR et du MIR, ainsi que d'importants secteurs syndicaux, comme la FNTMMP de Victor Cuadros (ce dernier toujours exilé en France). Des négociations sont en cours avec le FOCEP qui regroupe, à côté de personnalités comme Genaro Ledesma, les trotskistes de la IV<sup>e</sup> Internationale « Mandel » (PST) et de la IV<sup>e</sup> Internationale « OCI » (POMR).

Dans la conjoncture actuelle, certains comme le PC, la CGTP, la DC, l'APS, pensent qu'il faut avant tout que la gauche s'assure une représentation au sein de l'Assemblée constituante afin que soient institutionnalisées les réformes de la première phase du gouvernement militaire. Ces partis estiment que Morales Bermudez représente un secteur modéré à l'intérieur des forces armées, et qu'il ne faut pas fournir de prétextes aux ultras pour modifier le rapport de forces et interdire la gauche.

L'UDP-UPDI, le FOCEP et, dans une certaine mesure, le PSR, pensent que l'Assemblée constituante ne sera qu'un Parlement-croupion destiné à entériner le virage à droite du régime, et donc que les élections sont une tribune et une occasion de mobiliser et d'organiser les masses. Il faut donc parallèlement soutenir les luttes populaires.

Ce choix entre les luttes populaires et les élections vient d'ailleurs de provoquer une crise grave à l'intérieur du PC : plusieurs membres du comité central, le comité exécutif de la jeunesse, le comité régional de Lima, des dirigeants de la CGTP sont entrés en dissidence.

Cette situation a eu bien sûr des répercussions à l'intérieur de la CGTP. Une lutte très vive a opposé les dissidents qui, appuyés par les bases, ont fait voter, le 21 décembre, un appel à une grève générale de 48 h pour les 23 et 24 janvier, et les « orthodoxes », qui ont, au dernier moment et en invoquant un incident de frontière avec l'Equateur, suspendu cette mesure.

Mais au-delà des divergences quant à la tactique, il existe un vif mécontentement au niveau des masses populaires, durement touchées par la crise économique et la répression, qui devrait se traduire à la fois par une bonne tenue de la gauche au niveau électoral et d'importants mouvements sociaux. Reste à savoir si la répression de ces derniers n'entraînera pas la mise hors la loi d'une partie de la gauche syndicale et politique, voire la suspension du processus électoral. Il semble cependant que le rapport de force soit favorable à l'intérieur de l'armée au général Morales Bermudez, artisan de la manœuvre électorale.

De notre envoyé spécial  
Pascual LASELVA ■

## Pologne : Y a d'la polka dans l'air...

Face à une opposition grandissante, sensible y compris au sein du Parti communiste, Gierek tente de louvoyer.

Alors que les autorités soviétiques raidissent leur attitude à l'égard des dissidents de toutes sortes, la situation évolue en Pologne dans un sens opposé. Il est vrai que l'approvisionnement de la population y demeure insuffisant, que le déficit du commerce extérieur augmente, que le mécontentement grandit, tant à la ville qu'à la campagne.

Face à ces difficultés, le recours à la répression s'avère risqué, voire dangereux. D'où l'attitude louvoyante de Gierek qui, tout en s'appuyant sur l'URSS, cherche, au nom de l'unité nationale, à conclure une trêve avec la hiérarchie catholique qui représente, jusqu'à présent, la force organisée la plus puissante, échappant au contrôle du parti au pouvoir.

La visite de Gierek au pape Paul VI lui a permis de nouer un dialogue avec le cardinal Wyszynski, primat de Pologne. Elle n'a pas empêché ce dernier de réclamer une « plus grande marge de libertés sociales » et de prendre position en faveur des travailleurs emprisonnés et licenciés après

les émeutes de l'usine Ursus et de la ville de Radom.

Une certaine conjonction s'est opérée entre les différentes forces d'opposition, catholique et laïque. L'Eglise a soutenu l'action du comité de défense des ouvriers, qui, après la libération des ouvriers emprisonnés, s'est transformé en Comité de solidarité sociale.

### Un large écho

Ce comité, qui a trouvé un large écho dans l'opinion publique et qui aspire au rôle de l'interlocuteur reconnu par le parti et le gouvernement, réunit des partisans de la démocratisation du régime, qu'ils soient ou non favorables au socialisme.

Un autre comité de défense des droits civiques et des droits de l'homme, sans prétendre engager le dialogue avec les autorités officielles, se présente comme défenseur des libertés, reconnues par la Charte internationale des droits de l'Homme et par l'acte final d'Helsinki, textes auxquels a adhéré le gouvernement polonais.

Ces remous, qui expriment les aspirations de larges couches de l'intelligentsia et de la population travailleuse, a trouvé un certain écho dans les rangs mêmes du Parti communiste. A l'occasion de la conférence nationale de ce parti, qui s'est tenue à la mi-janvier, un groupe d'anciens dirigeants a adressé à Gierek et au bureau politique une demande de démocratisation du régime. Figurent parmi les signataires de ce document, Ochab, ancien chef de l'Etat du parti, Albrecht, Matwin et Morawski, anciens membres du bureau politique, ainsi que plusieurs hauts fonctionnaires du régime.

Ils critiquent la dictature bureaucratique qui étouffe toute initiative et fait régner l'hypocrisie dans les rangs du parti. Sans remettre en question le rôle dirigeant du Parti communiste, ils préconisent la réanimation des partis satellites, démocrate et

paysan, le rétablissement de l'autonomie des syndicats, des comités locaux et des conseils ouvriers.

### Les jeunes communistes aussi...

Enfin, un texte émanant d'un groupe de communistes polonais, intitulé : « pour une démocratie socialiste », se réfère à Marx et à Lénine, prône la démocratie ouvrière, affirme que « l'appareil bureaucratique du parti et de l'Etat fait obstacle au progrès social » et que « les rapports sociaux actuels doivent être radicalement transformés ».

Les jeunes communistes remettent en cause aussi bien le mode de production que l'appareil politique qui en assume la direction. « Une véritable socialisation du pouvoir implique l'abolition d'un appareil d'Etat coupé de la société... La production doit être organisée par les producteurs eux-mêmes », ce qui rend « indispensable l'autonomie politique du prolétariat ».

Cette autonomie ne pourrait être assurée pensent-ils que par la reconnaissance du droit de grève ; par l'éligibilité et la révocabilité de tous les fonctionnaires ; par l'égalisation de leurs traitements au niveau d'un salaire ouvrier moyen ; par la liberté pour toutes les organisations qui acceptent les règles de la démocratie socialiste.

La référence à la « Commune de Paris » de Marx et à « l'Etat et la Révolution » de Lénine est évidente. Elle marque la différence avec les autres forces d'opposition, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du parti, et la volonté de retour aux sources du marxisme.

Nous ignorons quelle est l'influence de ce groupe de jeunes communistes ; elle paraît fort restreinte. Il est important cependant que, dans le concert des voix qui s'élèvent contre la dictature bureaucratique de l'appareil du parti et de l'Etat, se fassent entendre ceux qui veulent non pas réformer le régime mais l'abolir.

Victor FAY ■

## une odeur de pétrole sur les flots de la mer Egée

Les nouveaux dirigeants turcs réalisent que le temps ne travaille plus pour eux. Ils multiplient tout d'un coup les ouvertures en direction de la Grèce, annoncent des concessions en vue du règlement du problème chypriote, proposent une rencontre au sommet Ecevit-Caramanlis aussi rapprochée que possible.

Bien évidemment, cette campagne de « bonne volonté » vise à fournir un argument à Carter pour décider le Congrès à lever l'embargo sur la livraison de matériel militaire américain infligé en 1974 à l'occupant des 40 % du territoire de Chypre et à voter enfin l'accord défensif américano-turc (1 200 millions de dollars d'aide militaire pendant 4 ans) signé en mars 1976. L'objectif numéro un ? Non pas régler la question de Chypre — question du reste, ne l'oublions jamais, de caractère international — ; mais apurer le contentieux proprement turco-grec que, l'embargo levé, la Turquie compte régler, une fois en position de force militaire reconquise, au mieux de ses intérêts stratégiques et économiques.

Ce contentieux, soulevé par la Turquie, depuis 1974, comporte (mise à part la situation de la minorité musulmane de Thrace occidentale), trois revendications essentielles concernant :

- le statut militaire, sinon territorial des îles grecques qui jouxtent l'Asie mineure (Lesbos, Chios, Le Dodécannèse) ;
- l'espace aérien ;
- le plateau continental des îles. Ce dernier problème est peut-être le plus crucial : la Grèce a découvert là, à Thasos des gisements pétroliers. En

attendant que les deux « Grands » en discutent, voici que, le 12 mars, à Paris, s'engagera sur ce point, au niveau des experts, la relance du dialogue gréco-turc qui s'était enlisé en juin 1977.

Thèse turque : les îles n'ont pas de plateau continental, celles de l'archipel oriental appartiennent géologiquement au continent anatolien et, comme, le déclarait, le 28 janvier, à un journaliste athénien le ministre turc des Affaires étrangères, persuadé — il l'a affirmé —, qu'un pactole noir coule sous ces abysses, la question doit être envisagée de façon « réaliste » et la négociation aboutir à un accord commercial bi-partite de co-exploitation. A quoi la Grèce répond que les îles ont bel et bien un plateau continental, principe internationalement reconnu par la convention de Genève de 1958 et jusqu'en 1974 tacitement accepté par son co-riverain. Forte de son droit et du sang-froid qu'elle a montré, lors des incursions sismologiques provocatrices de son concurrent au cours des étés 75 et 76, elle a proposé et propose toujours à la Turquie, par delà le dialogue, l'arbitrage de la Cour de la Haye. Des spécialistes hellènes n'en reconnaissent pas moins la nécessité d'une délimitation négociée des zones du plateau continental, voire même d'une exploitation concertée de ses ressources, mais dans des conditions garantissant l'Archipel grec contre un expansionnisme territorial, stratégique, économique qui, depuis trois ans et demi, ne cesse de donner des preuves éloquentes de son excellent appétit...

de notre correspondant à Athènes

Roger MILLIEX ■

## Pour un hors-la-loi

Comment un écrivain décide de s'éditer lui-même. Et, surtout, pourquoi ?

A la question : « *qu'est-ce qu'un écrivain ?* », un enfant répondrait certainement : « *c'est un monsieur qui écrit des livres.* » Et il aurait raison. Evident, direz-vous ? Pas sûr ! Combien d'adultes songent encore à l'aspect laborieux et matériel de la vie d'un romancier ? Un écrivain, c'est un nom, c'est un prix littéraire, c'est une « gueule » (celle de l'emploi de préférence), c'est une voix qui vous apostrophe le vendredi soir dans le poste de télé, en résumé un être immatériel fait pour vivre tout naturellement sous les feux de la rampe...

Albert Sigusse ne correspondait pas à ce charmant portrait, même si en 1975 il était l'auteur d'une quinzaine de romans, d'une cinquantaine d'articles. Il ne suffit pas d'écrire pour exister en temps qu'écrivain, encore faut-il être édité, et au-delà admis dans « *le cirque* » de l'industrie du livre. Excédé de se voir arbitrairement refuser des

manuscripts, Albert Sigusse, en cette année 75, décide de reprendre son vrai nom : Jean Guénot ; mais surtout de *s'éditer lui-même*.

A partir de ce moment, c'est par un combat de chaque jour qu'il va répondre à un système qui, sous couvert de grands mots et d'intentions pieuses (la Culture, n'est-ce pas !) écrase en fait les vrais écrivains au nom du fric et de la rentabilité. Epluchez le libéralisme, vous trouvez la censure : « *Dans mon pays quand un éditeur ou un diffuseur refuse un livre, il ne dit pas qu'il aura des ennuis avec la police mais avec son banquier* », écrit Jean Guénot. Le résultat est le même : condamnation au silence.

Jean Guénot poursuit donc son œuvre avec les moyens du bord, retrouvant les plaisirs de l'artisanat et de l'indépendance. Il a d'autant plus raison de s'obstiner ainsi que, quand on le lit, on découvre un excellent écrivain, de ceux qui savent rire,

penser, émouvoir. Pour donner une idée de sa palette, quelques titres : *Céline damné par l'écriture* (1), essai pénétrant sur le style révolutionnaire du grand romancier, *La tour de papier* (2), roman en partie autobiographique, *Ecrire, guide pratique de l'écrivain* (3). Ce dernier titre est celui d'un essai, véritable somme de conseils pratiques pour tous ceux qui seraient tentés d'écrire, de se faire publier, ou de se publier eux-mêmes, mine de renseignements sur le milieu de l'édition, du journalisme etc. Le style de Guénot transforme la traversée de ce gros bouquin en croisière de plaisance : c'est clair, c'est vif et drôle, ça caresse ou ça mord et c'est aussi indispensable qu'un dictionnaire. Le dernier livre paru s'intitule *Comestibles* (4), recueil de nouvelles élaboré comme un menu de bonne table... Mais la chasteté des titres dissimule des aliments peu catholiques. Impossible à résumer : goûtez vous-mêmes !

Quel que soit le genre pratiqué par Jean Guénot, chacun de ses livres témoigne d'un plaisir d'écrire qui ne peut manquer de susciter celui de lire ; comme l'auteur le dit lui-même : « *Parfois la lecture, chez soi, comme à la télé c'est pas mal. Ça fait voyager dans des pays où personne ne va jamais.* » Le goût de ces voyages (inorganisés) menace de se perdre, à moins que de plus en plus nombreux se lèvent de tels écrivains, capables d'opposer au Flic-Fric de la volonté, du talent et... des lecteurs.

Jean-François MATHE ■

(1), 25 F ; (2), 34 F ; (3), 98 F ; (4), 32 F. Ces ouvrages et le catalogue des œuvres disponibles se procurent par correspondance auprès de Jean Guénot, 85, rue des Tennerolles 92210 Saint-Cloud.

## L'Afrique du Sud en question

René Lefort, L'Afrique du Sud. Histoire d'une crise,  
Paris, Maspéro, 1977, 152 p., 14 F, coll. « Petite coll. Maspéro ».

Il y a des ouvrages dont l'érudition fonde la notoriété : ils s'adressent généralement aux spécialistes ; d'autres qui, aux proportions plus modestes, s'adressent à un public plus large : ils pêchent généralement par leur sobriété excessive, voire leur schématisme. L'ouvrage que René Lefort vient de consacrer à l'Afrique du Sud a le mérite des deux genres, sans en posséder les inconvénients. A ce seul titre il mériteraient d'être lu.

Le titre à lui seul indique quel a été le projet de l'auteur. Il s'agit moins de décrire l'histoire de l'Afrique du Sud — ce que d'autres auteurs ont déjà fait —, que d'analyser une société, ses contradictions et surtout les chances qu'elle a de se perpétuer. Car sans doute est-ce là que se

situe aujourd'hui le débat, tout aussi bien entre spécialistes de la question qu'entre les « militants » hostiles à l'apartheid. La cohérence de ce petit livre, son originalité, s'accrochent en effet peu des analyses jusqu'ici proposées.

Ton très souvent incisif, questions sans détours jalonnent l'ouvrage de René Lefort. Les mouvements de libération ont-ils su vraiment se doter des analyses qu'exigeait la situation complexe de l'Afrique du sud. L'auteur ne le pense pas. Trop d'ambiguïtés subsistaient, notamment durant « *la mobilisation massive des années 1950-60.* » « *Même avec le recul du temps* », poursuit R. Lefort, il est impossible de déterminer si, durant ces années-là, le mouvement ainsi créé, « *visait une*

*évolution dans les structures du pouvoir aboutissant à un régime démocratique ou à une insurrection générale débouchant sur la destruction de l'Etat existant.* » C'est l'absence d'une théorie cohérente qui, semble-t-il, permet d'expliquer, pour partie du moins, les échecs répétés essuyés par la résistance sud-africaine. Et il s'en faut de beaucoup encore aujourd'hui, selon l'auteur, que la stratégie de l'ANC ait fondamentalement changée. En dépit de quelques réajustements « *la priorité reste à la lutte de libération nationale, dont à la conquête d'une démocratie « libérale » classique.* Or n'est-ce pas, conclut Lefort, *la direction vers laquelle le capital tend à orienter le système sud-africain ?* »

J.S. ■

## Nekrassov

Un escroc se fait passer pour le ministre de l'Intérieur soviétique. Et découvre qu'il n'est que l'outil, manipulé, d'une certaine presse anti-communiste.

Assassiné par la critique lors de sa création, la pièce de Sartre, *Nekrassov*, est reprise, vingt ans après, pour la première fois dans une mise en scène de Georges Werler. Le thème ? Un escroc de haut vol, Georges de Valéra, est utilisé par un journal anticommuniste pour servir une campagne de calomnies contre l'URSS au moment où l'on signale la disparition de plusieurs généraux soviétiques, dont Nekrassov, ministre de l'Intérieur. De Valéra accepte de se faire passer pour ce Nekrassov qui aurait « choisi la liberté ». Bêtise, peur collective,

intérêt de la presse et de ses commanditaires de droite : ça marche. Bientôt englué dans ses affabulations, effaré de constater que leurs conséquences lui échappent et menacent dans leur vie même des journalistes communistes, le faux Nekrassov découvre qu'il n'est que l'outil, manipulé par la DST, d'une entreprise politique qui le dépasse. Va-t-il réparer, dénoncer lui-même son imposture ? La toile d'araignée qui le ligote ne le lui permet pas.

Ecrivant sa pièce en 1954-55, au moment où il était le plus proche du Parti communiste, Sartre a voulu tenir l'URSS hors du coup. Aujourd'hui, loin des tempêtes historiques de la guerre froide et de la « chasse aux sorcières », après les révélations sur le Goulag, la critique de l'anticommunisme ne peut plus être celle de l'après-guerre. Aussi la mise en scène estompe-t-elle le débat sur le stalinisme au profit d'une satire féroce de la presse capitaliste soumise aux pressions du mercantilisme idéologique.

Atout majeur de la représentation, le décor d'André Acquart — une entreprise de presse — sert superbement le rythme d'une pièce qui, loin de prétendre à la vraisemblance, est surtout une farce. Farce mal ajustée à la peau du personnage : le héros sartrien qui perce en Valéra est trop lourd pour la pièce. Mais le talent de Robert Rimbaud sauve *Nekrassov* de ses ambiguïtés.

Dominique NORES ■

## POUR QUI LES PRISONS ?

De l'autre côté des barreaux. Voyageant à travers la réalité carcérale, la caméra d'Elia Lenasz explore la vie des prisonniers. Qui sont-ils ; d'où viennent-ils ; peut-on améliorer leurs conditions d'existence ? Autant de questions qui touchent le cœur de l'actualité quotidienne. (salle : La clé (337 90 90); Bilboquet (222 87 23).

## JULIA

Le flamboyant du Tout Hollywood au service d'un sujet neuf pour le cinéma américain : une amitié féminine dans l'Europe brûlante de 1934. Quelques excès et lourdeurs dans les reconstitutions historiques ; un style académique plutôt marrant (Fred Zinnemann est de ceux qui ne peuvent filmer une place de Paris sans faire entendre trois notes d'accordéon), mais deux beaux portraits de femmes, rendus touchants par le talent de Vanessa Redgrave et Jane Fonda. (salles : Gaumont-Colisée (359 29 46); Mayfair (525 27 06); Saint-Germain Huchette (633 87 59).

F. G. ■

## Robert Rimbaud : Du travail manuel au théâtre

Dans une loge étroite du théâtre de l'Est Parisien, Robert Rimbaud relit *Nekrassov*. La cinquantaine décontractée, le regard bleu accrocheur, il mêle étrangement l'Incorruptible et le Séducteur. Pourtant, il ne cherche pas à jouer les Don Juan et a tourné le dos aux emplois faciles. Passionné de littérature et de poésie (mais avec un nom pareil, impossible de se lancer là-dedans !), Robert Rimbaud est un franc-tireur qui, loin des modes, préfère servir les textes qui lui plaisent : « Il faut savoir ce qui vous convient, dit-il : rouler en Rolls et jouer n'importe quoi ou bien choisir un répertoire et accepter une vie plus modeste. »

Avant de s'engager, à 30 ans, dans l'aventure théâtrale, Robert Rimbaud a passé par les métiers les plus divers. Après une enfance solitaire près de Chartres, c'est la découverte de Paris et un premier emploi : photographe de mode. Très vite, il abandonne cet univers factice, se retire dans la forêt des Landes où il apprend le travail manuel : « C'est là que j'ai pris contact avec la réalité du prolétariat et vu vivre des gens dont je n'avais qu'une idée abstraite. » De cette expérience, il garde le goût du travail collectif et un certain esprit touche à tout qui le conduira, au théâtre, à ne pas se réduire au seul métier de comédien. « Artisan du

Robert Rimbaud :  
« Heureux d'interpréter Sartre. »

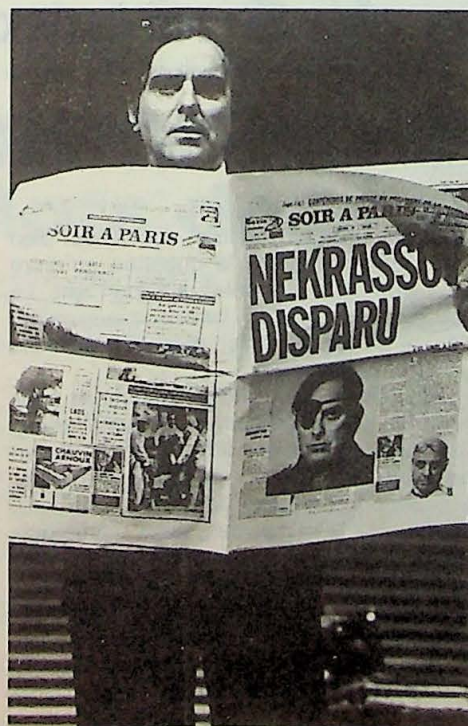


Photo DR

théâtre », il a été metteur en scène (*La Morte*, de Jacques Cousseau à Grenoble), et prépare actuellement une adaptation d'un roman de Dickens. Pourquoi ces chemins de traverse ? « Si un comédien n'est pas curieux de tout ce qui l'entoure, il sera inévitablement manipulé. Un acteur n'est pas un objet ; il est responsable du spectacle qu'il propose au public. »

Cette responsabilité, Robert Rimbaud l'a toujours mise à l'épreuve : trois ans au TNP, une collaboration avec Antoine Vitez, des travaux sur les poètes contemporains — bref, une ligne de force qui avoue son engagement. Aujourd'hui, il joue *Nekrassov*, heureux d'interpréter Sartre, qui marqua ses 20 ans passés à Saint-Germain-des-Près.

Et demain, quels projets ? Sa main envoie valser la question : « Je ne sais pas de quoi demain sera fait ; je ne suis pas planifié. On verra le moment venu ! » Et il repart, peu soucieux d'être une vedette : « Je n'en ai peut-être pas le tempérament ; en sortant du théâtre, on me prend plus souvent pour le médecin de service que pour l'interprète du rôle principal. »

Fabian GASTELLIER ■

# Tristes vedettes

Médiateurs, sourire d'acier, confiture, préférés, aveux, passage, aimés, miracle, opinions, pressions...

Télespectateurs à la fois avertis, passifs, coléreux, soumis, optimistes ou désabusés, nous couvons nos deux chaînes et demi (« Fr 3 » commence tard et finit tôt), quand — faute de réémetteur —, nous ne sommes pas plus pauvres encore. Pas moyen donc d'éviter de déguster par le menu la brochette de grandes « vedettes » qui encombrant l'écran à longueur d'après-midi ou de soirées.

Côté information, Roger Gicquel, le médiateur inspiré de la « majorité silencieuse ». Poivre d'Arvor, le petit prince des journaux parlés, qui commence à abuser lui aussi de la première personne. Et Léon Zitrone, l'immortel commentateur rétro des « grandes circonstances » : couronnements, grands prix hippophagiques, célébrations patriotiques.

Côté « programmes », Denise Fabre, la nymphomane au sourire à ressort. Alain Jérôme, le présentateur qui donne tant confiance aux dames seules. Michel Drucker, le gentil faire-valoir des « stars » du cinéma ou de la chanson. Jacques Martin, l'animateur fou, le mégalomane des dimanches d'« Ant 2 », Jacques Chancel, le grand maître des variétés classiques, le chantre de « l'humain ». Et Bernard Pivot, l'accoucheur spirituel et fougueux des écrivains d'« Apostrophes ».

Ils étaient là, l'autre mercredi, sur le

plateau du Festival de télé de Monte-Carlo, après la diffusion du film d'Elia Kazan : *Un homme dans la foule*. Désignés par nous, paraît-il, comme « nos animateurs préférés ». Et chargés de répondre à la question : « Les vedettes de la télé ont-elles la grosse tête ? ».

Dompage pour les absents de marque, tous de « Tf 1 » (mais on était sur « Ant 2 » !) : Jean-Claude Bourret, le Léon Zitrone des jeunes années, défenseur des « OVNI » et gendarme français d'honneur. Yves Mourousi, le héraut quotidien du giscardisme populaire (« Tf 1 », 13 h). Ou Danièle Gilbert, son insipide compagne, qui fait le même travail, un peu avant, dans le registre « variétés ».

## Amitié dévorante

Mais les présents n'ont pas démerité : torrents de confiture, réflexions graves sur des sujets futiles, mines faussement naïves, étonnement devant les questions des télespectateurs tremblants de frousse. Un spectacle comme un autre. Echantillons :

● Martin : « Je m'interdis de donner mes idées. Ce que je dis à l'écran n'est que mon opinion ! » ;

● Zitrone : « On est sensible à l'amitié dévorante que nous porte le public. Nous parlons à dix millions de fois un télespectateur, pour n'en blesser aucun » ;

● Gicquel : « Nous sommes des artisans connus, qui faisons notre travail en toute conscience. Depuis quelques mois, bien malin qui pourrait dire de quelle tendance nous sommes... » ;

● Poivre d'Arvor : « Le moindre sourire nous est reproché. On signe les mêmes éditos quels que soient nos horizons politiques » ;

● D. Fabre : « Je parle toujours à quelqu'un dont je pense qu'il m'aime. Ma vie est un miracle. Je ne suis pas une femme-objet... ».

On voit le genre. Mais, quand même, sous l'influence de Pivot, Chancel et du petit Poivre, le « ron-ron » des vedettes a buté sur quelques aveux. Michel Drucker a convenu : « Nous sommes de passage. On ne paie pas pour nous voir ». Pivot a explosé : « On est pas là pour être aimés. On cherche l'estime pour notre travail ; ça n'a rien à voir avec les sentiments ! ». Poivre : « On appartient à tout le monde, donc on lime. Et puis, on marche sur des œufs ! ».

## Libres d'éteindre !

Et puis, Gicquel et Martin ont fini par être mis en cause assez franchement. Pourquoi ces commentaires personnels, orientés ? « Je m'engage, parce que je suis un homme. Le journal est comme je suis. Il est aussi au carrefour de 100 000 pressions ». Pourquoi Martin de midi à 10 h du soir, ce rire poujadiste, et ce copinage ? « Ils sont libres de ne pas allumer ! Il y a en France 50 millions de directeurs de TV ! Nous les Français, sommes une race de rouspéteurs ! ».

Pour une fois, ils avaient un peu mal. Mais il était déjà si tard...

Philippe MARIELLE ■

# MTS GRIGES

## Problème n° 51

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

### Horizontalement :

I. Un beau symbole de la justice libérale avancée !!! II. Le I horizontal doit commencer à l'avoir à l'approche du 12 mars ; un plat biblique. III. Courent encore chez Lip. IV. Participe ; en viager ; note. V. Un navet retourné ; difficile à changer quand il est pris. VI. Quand on pense qu'il y en a eu une pour élire Pétain... et le I horizontal ! VII. Tel un discours du I horizontal ! VIII. Suit un bonnet ; rayée. IX. Lettres d'extraditions ; une émission encore libre I X. Des cabots !

### Verticalement :

1. Turlupin, quoi ! ; fragile s'il est vieux. 2. Les vrais doivent être enviés par le H 1 ! 3. Issus d'Yvetot ; une éruption pour laquelle Tazieff ne peut rien. 4. Otaï ou remettaï ; une règle. 5. De bas en haut : foyer, doux foyer ; quand l'Etat soutient les filatures (sigle). 6. Un espoir pour la droite ? Long à prendre, dur à trouver. 7. Epelé : rupin ; à gauche, droite ! (sigle). 8. Possessif ; la première reste souvent bien seule. 9. Entre l'oseille et le blé ; sigle militaire. 10. Vraiment pas transformé quand il qualifie « le mal français » ; des émissions à déclarer à la société des odeurs. ■

## Solution du n° 50

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	S	E	R	V	I	T	E	U	R	S
II	I	R	E	T	A	C	A	I		
III	N	I	S	C	R	A	C			
IV	I	N	D	U	N	U	C	H	E	
V	S	A	I	R	E	C	I	D		
VI	T	O	R	N	E	O	R	T	I	
VII	R	O	D	I	N	C	U	I	T	
VIII	E	E	S	A	U	E	S	E		
IX	E	R	E	M	I	T	I	S	M	E
X	S	I	S	E	S	N	E	S		

15 F de réduction

aux lecteurs de TS

LE PALAIS DES ARTS 20H45

325 rue Saint-Martin - tél. 272.62.98

Metro - Réaumur Sébastopol - Strasbourg Saint-Denis

un héros national nommé

# RUFUS

avec Rosalie et bien entendu son inséparable, vieille, fidèle, compréhensive VALISE

entrée 20 francs au lieu de 35

les dimanches 12 et 26 février et 12 et 26 mars  
aux porteurs de ce bon

# Konk « Demandez les programmes ! »

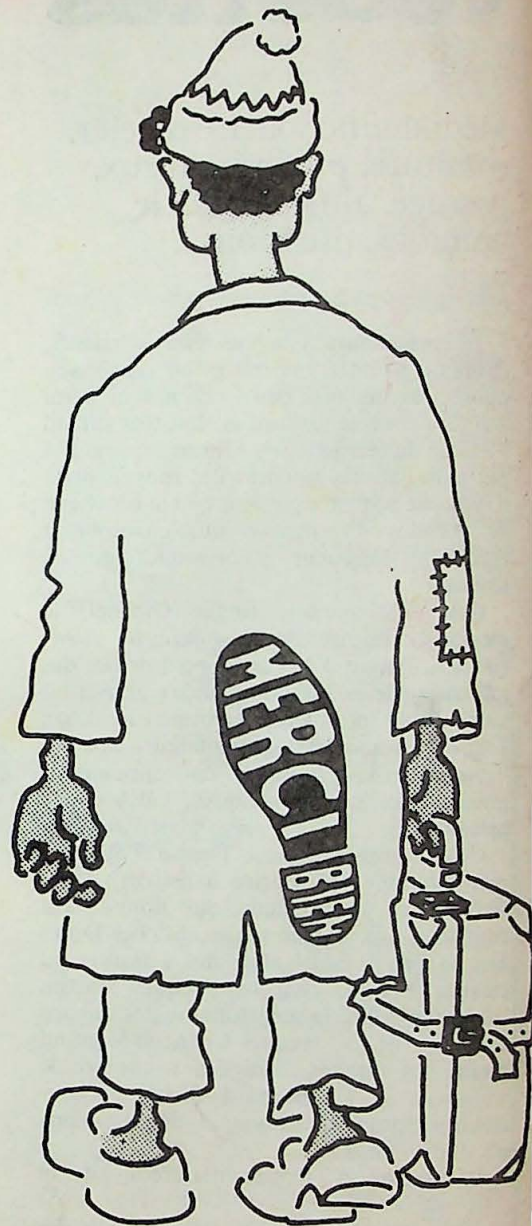
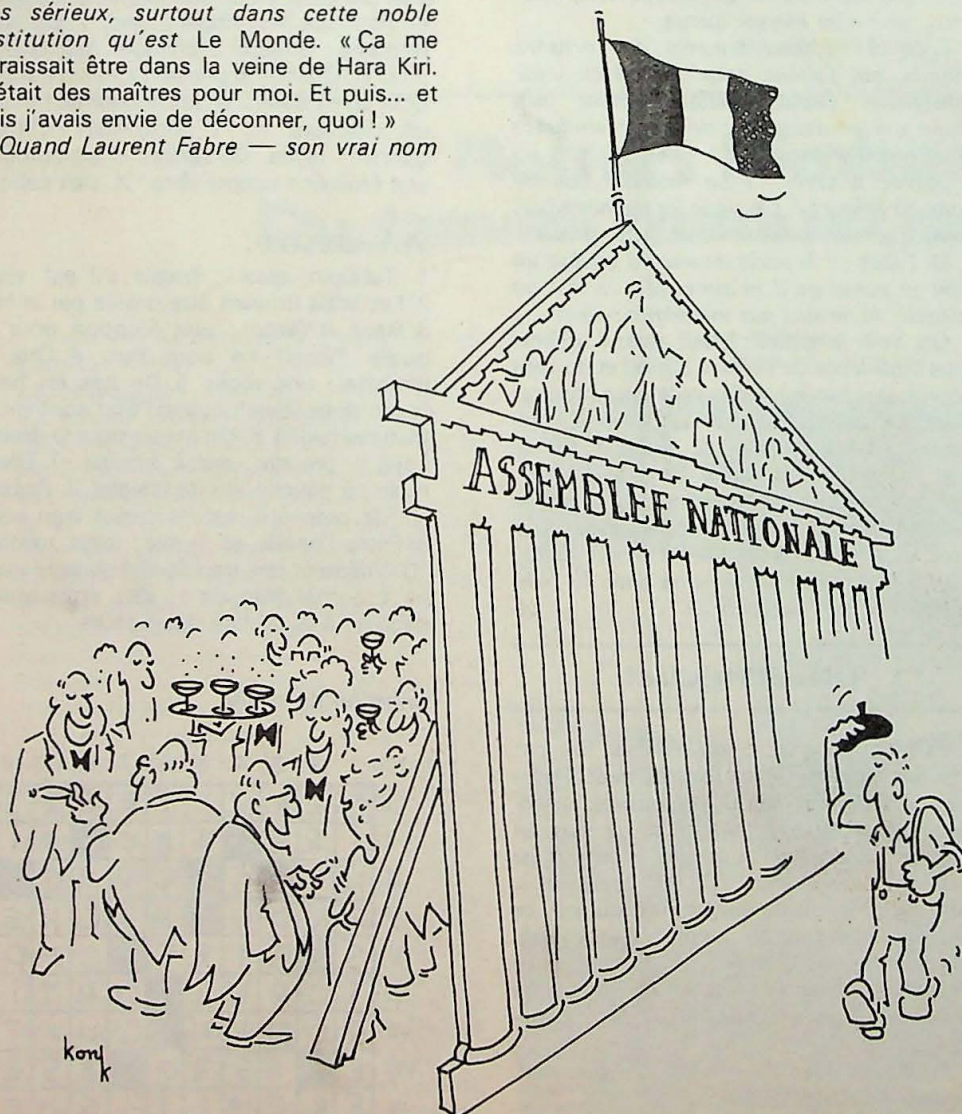
« Dans chaque grande famille, il y a un con. M. Konk est le con(k) du Monde. Il est vraiment un pauvre con. On lui accordera la nationalité palestinienne. » Cette lettre de lecteur, Konk la détache, quelque peu amusé, d'un panneau de liège accroché derrière sa table de travail, dans le bureau qu'il occupe quelque part au premier étage de quotidien de la rue des Italiens. Là, il épingle, outre ses dessins, les quelques lettres de lecteurs qui lui sont directement adressées. Des lettres de cette facture combien en reçoit-il, Konk ? « Ça dépend. Vous savez, il y a des sujets tabous. Toujours les mêmes d'ailleurs. Israël bien sûr. Mais, aussi surprenant que cela puisse vous paraître des sujets comme la peine de mort. La plupart des lettres que je reçois sont des lettres d'insultes. »

Discret Konk, pudique même. Konk, vous dites Konk ? Un pseudo Gavroche, pas sérieux, surtout dans cette noble institution qu'est Le Monde. « Ça me paraissait être dans la veine de Hara Kiri. C'était des maîtres pour moi. Et puis... et puis j'avais envie de déconner, quoi ! »

Quand Laurent Fabre — son vrai nom

—, parle de son passé c'est avec la timidité de la notice biographique qui accompagne son dernier recueil de dessins (1). « Né en Bretagne un beau jour de l'année 1944. A exercé de nombreux « petits métiers » avant de dessiner pour le journal Le Monde à partir de 1969. »

« Un jour, comme ça, je me suis présenté à la rédaction du journal avec un carton de dessins sous le bras. Un peu par hasard. Parce qu'il faut bien faire quelque chose. Et, depuis, je suis là. Voilà, mon bon meussieur. » Un peu confus de devoir répondre sur un sujet. « J'ai de moins en moins d'idées (sic). Tous les matins, j'arrive ici à sept heures et demi, comme tout le monde. Et puis je commence à crayonner.



On a intérêt à faire un dessin au moins tous les jours. Surtout à ne pas attendre l'inspiration. Si on l'attend, elle ne vient jamais. Vous savez, sur 300 dessins que je fais dans l'année, il y en a cinq ou six qui sont réussis. Pas plus. »

De tous les personnages que Konk, quotidiennement, charrie, les plus malmenés sont certainement ceux de la classe politique, fut-elle de gauche. A côté de cela, les éternels exclus : les immigrés, les chômeurs pour lesquels il avoue une particulière tendresse. ■

(1) Konk, Demandez les programmes I, Paris, éd. Marc Minoustchine (5, rue des Chantiers, 75005 Paris), 1977, 80 p., 29 F.